

Consommation excessive d'alcool (page 3)

Un danger public !



Le délire alcoolique perturbe les relations avec les proches. La vie professionnelle peut également être touchée.

COMMERCE



Marché de Noël

Des préparatifs plutôt timides
(page 3)

COMMERCE



Commerce transfrontalier

A quand le régime commercial simplifié
entre le Burundi et la RDC ? (page 5)

DEVELOPPEMENT



Salon industriel, 1^{ère} et 2^{ème} éditions

Qu'en est-il des avancées enregistrées ?
(page 8)



Editorial

A consommer avec modération, mais...



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

Le Burundi est un terrain fertile pour le commerce des boissons alcoolisées. Ce business est rentable au regard des innombrables bistrotis que compte le pays. La consommation de l'alcool est devenue plus qu'une habitude. Toutes catégories confondues, les gens se rencontrent autour d'un verre pour causer, prépa-

rer les fêtes ou encore fêter. On ignore les méfaits liés à l'abus d'alcool. Les boissons alcoolisées nous tuent à petit feu.

L'alcool est fortement ancré dans la tradition burundaise. De générations en générations, les Burundais consomment la bière. D'ailleurs, il existe des spécialités selon les régions. On attribue des noms bizarres aux boissons alcoolisées dont la plupart sont prohibées. On parle d'iki-barbe, de Kapitambere, d'Umukororajipo, etc. Des noms qui reflètent parfois la méconduite des buveurs en état d'ébriété.

Ces derniers jours, les alcools forts pullulent sur le marché. Les vodkas, les whiskys, les gins...se retrouvent sur les rayons des kiosques et parfois à un prix accessible. Leur degré d'alcool est très élevé, soit 40%. Par définition, les alcools forts regroupent les boissons ayant un degré d'alcool

supérieur à 18%. Les amateurs de la sainte mousse en consomment sans modération. L'abus d'alcool constitue une bombe à retardement. On interdit par exemple aux enfants de moins de 18 ans de consommer les boissons alcoolisées. Cependant, les cabaretiers ne se soucient de rien. Les jeunes abusent de l'alcool. Plus la consommation de l'alcool commence à un âge précoce, plus les ravages sont plus importants.

Sur le plan social, l'alcool est à l'origine de plusieurs maux. Le délire alcoolique perturbe les relations avec les proches. La vie professionnelle peut également être touchée. Les psychanalystes estiment que toutes ces difficultés ne font souvent qu'accroître le mal-être qui précède la dépendance et peuvent conduire à des situations de rupture familiale et/ou professionnelle.

La consommation excessive de l'alcool

est nuisible à la santé. La consommation des boissons alcoolisées augmente le risque d'attraper certains cancers. Les spécialistes expliquent que la molécule d'alcool (l'éthanol) est cancérigène. Il s'est avéré que l'alcool augmente le risque de développer les cancers de la bouche et de la gorge (larynx, pharynx), de l'œsophage, du foie, du côlon et le rectum ou du sein. En outre, une consommation aiguë de l'alcool (boire de grandes quantités d'alcool en une seule occasion), peut provoquer des troubles du rythme cardiaque et augmenter le risque de mort subite, préviennent les médecins.

L'ingurgitation d'alcool est la cause principale des cirrhoses du foie, autant pour les personnes alcoolodépendantes que pour celles qui en font une consommation régulière et excessive. Une consommation régulière et excessive d'alcool peut être responsable des troubles cognitifs : altéra-

tion de la mémoire, des capacités de planification, d'attention et de prise de décisions. Ces troubles s'observent notamment chez les personnes souffrant de carences nutritionnelles, apprend-on des études faites sur l'impact de l'alcool sur la santé.

Les personnes alcoolodépendantes peuvent tomber dans le coma éthylique qui est une évolution sévère de l'alcoolisme. D'après les chercheurs, à un stade ultime d'anesthésie et de profonde inconscience, la personne en coma éthylique peut être asphyxié et mourir.

En cette période de fin d'année, la consommation de l'alcool atteint son pic. Les gens développent une délinquance financière en y engageant des dépenses au-delà de leurs revenus. N'oubliez pas d'épargner, car demain commence aujourd'hui. De surcroît, l'avenir nous réserve beaucoup de surprises.

BI-SWITCH est déjà opérationnelle

La plateforme Switch Monétaire National est opérationnelle. La Bancobu, la CRDB sont déjà interconnectées et interoperables via cette plateforme. C'est-à-dire qu'avec une carte de la Bancobu, on retire de l'argent sur ATM de la CRDB et vice-versa. Désormais, avec une carte de la Bancobu, on effectue une demande de solde depuis l'ATM de la CRDB et vice-versa, affirme Joseph Ndayishimiye, chef de service informatique et monétique à BI-SWITCH.

En 2021, il y aura l'intégration des autres banques (BCB, KCB, FinBank, BGF et BCAB), des établissements de paiement (Kassava FinTech/ EcoCash Burundi, Lumicash, SmartPesa) et des IMFs pilotes (Fenacobu, CECM, CECADM).

Parallèlement, les commerçants œuvrant en mairie Bujumbura et dans d'autres provinces pilotes vont bénéficier des Terminaux de Paiement Electronique en vue de faciliter les paiements par carte.

Pour rappel, BI-SWITCH est une plateforme créée par la Banque de la République du Burundi (BRB) et la communauté des banques au Burundi pour promouvoir le développement du paiement électronique.

L'ÉVEIL JURIDIQUE DE LA SEMAINE

LE TRAVAIL DES ETRANGERS AU BURUNDI

Le droit à un travail digne est un droit fondamental, universel, inaliénable, inhérent à la personne humaine.

Le droit au travail est aussi consacré par la Constitution de la République du Burundi de juin 2018 ainsi que la législation du travail au Burundi de novembre 2020. Ce droit appartient aussi bien aux burundais qu'aux étrangers résidant au Burundi.

Néanmoins, les conditions d'embauche d'un étranger et/ou d'un ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté Est Africaine sont soumises à plusieurs conditions de forme comme de fond.

Selon le cas, en plus de la législation sociale burundaise, le recrutement d'un étranger au Burundi obéit à une réglementation particulière liée entre autres au statut de réfugié ou pas de l'individu concerné, aux ententes bilatérales et/ou multilatérales entre Etats, à des autorisations spécifiques requises, etc.

Etant donné cette variété de règles applicables, légales, conventionnelles et administratives à observer, le recours à des experts n'est pas un luxe, que ce soit pour l'employeur ou le travailleur.

Un travailleur étranger régulièrement embauché jouit des mêmes droits qu'un travailleur national.



Collaborating with Andersen Global

Partenaire de BURUNDI ECO

4 Boulevard Mwambutsa, Kigobe

Email: contact@cn-law.com

La première centrale photovoltaïque bientôt opérationnelle



Sous le financement de l'Union Européenne, la société GigaWatt Global exécute les travaux de construction de la centrale photovoltaïque situé à Mubuga en province de Gitega. Cette centrale va produire 7,5 MW qui augmentera de 15% la capacité électrique installée au Burundi. La centrale solaire sera opérationnelle au mois de février 2021. Le coût de construction de cette centrale est estimé à 14 millions USD.

Mise en garde à l'endroit des commerçants spéculateurs du ciment BUCECO : Wait and see!

Le ministère du Commerce, des Transports, de l'Industrie et du Tourisme met en garde les commerçants qui spéculent sur le prix du ciment BUCECO. Dans une correspondance adressée aux commerçants du ciment BUCECO, ce ministère leur demande d'en finir avec cette mauvaise pratique. Selon ce ministère, le prix officiel du ciment BUCECO est connu. Néanmoins, certains commerçants ne cessent de s'arroger le droit de le revoir à la hausse. De plus, ils déclarent de fausses quantités de ciment dans leurs stocks. Selon ce même ministère, ceux qui seront attrapés en flagrant délit seront sanctionnés sévèrement. A titre d'exemple, on compte les rayer de la liste des clients directs de la société BUCECO. De surcroît, ils vont payer une amende variant entre 1 000 000 de FBu et 5 000 000 de FBu. Et d'ajouter la fermeture de leurs entrepôts.

Tenue de la deuxième retraite gouvernementale à Gitega



Pour évaluer les institutions nouvellement mises en place, il y a de cela 6 mois, le Président de la République du Burundi Evariste Ndayishimiye a lancé la retraite gouvernementale qui s'est tenue à Gitega pendant deux jours à partir du 22 décembre 2020. A cette retraite étaient conviés les ministres et les hauts cadres des différents ministères et de la présidence. Evariste Ndayishimiye a rappelé que cette retraite est la revue de celle tenue à Ngozi en juillet 2020 en vue de voir si les recommandations de cette dernière ont été suivies.

La première retraite avait recommandé que les participants aient une lecture commune des missions du gouvernement en général. Chaque ministre était invité à s'approprier des missions spécifiques de son ministère tout en gardant à l'esprit que l'unicité du gouvernement, la complémentarité et la solidarité sont des thèmes transversaux à tous les ministères.

Taux de change du 24 Décembre 2020

Sources : BRB/www.brb.bj

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	1929	1961
Euro	2355	2393
Shi. Kenyan	17,7384	18,0245
Shi. Tanzanien	0,8322	0,8457
Shi. Ougandais	0,5289	0,5374
Fr Rwandais	1,9482	1,9796

BurundiEco

N° 25 Av. Moso - ROHERO 2
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Tirage : 5000 exemplaires
Directeur de publication et
Rédacteur en chef :
Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint :
Mélance Maniragaba
Service commercial :
+257 22 277868 / 75129129

Imprimé par HOPE DESIGN

Liqueurs, ces boissons qui tuent à petit feu...

La consommation des liqueurs au Burundi est devenue un phénomène très inquiétant, car jeunes, adultes et vieilles personnes, tous sexes confondus, boivent comme ils veulent et d'autres sont devenus véritables adeptes de ces boissons qui les tuent à petit feu. Un vrai danger qui hante la société burundaise

En termes d'alcools, on distingue : les bières locales dont le «rugombo», «isongo», «impeke», les bières industrielles, les vins, les liqueurs et les spiritueux. Cependant, les alcools vendus sous forme de liqueur attirent beaucoup de consommateurs. Ils sont très alcoolisés et la plupart d'entre eux ont de 205 à 250 ml avec 16 à 42% d'alcool. Ils sont également accessibles à une grande majorité de la population, car ils se vendent entre 700 à 2000 FBu et sont disponibles dans beaucoup de kiosques éparpillés dans tous les quartiers de la municipalité de Bujumbura.

Elles sont consommées par des gens à faibles revenus

Il est 17h lorsque nous arrivons sur le boulevard Mutaga II situé dans les encablures du quartier Kinanira II. Sur la route, se trouvent des vendeurs de fruits, des femmes qui vendent du maïs grillé, des boutiques... En gros la vie se mène normalement. Nous empruntons un petit passage qui mène vers un petit quartier très connu pour ses actes de délinquance communément appelé «Ceceni» (Tchéchénie). Des étals de marchandises, des tailleurs, des enfants qui courent de partout pieds nus dans la boue, mais surtout de petits cabarets dans lesquels s'entassaient les gens. Le constat crève les yeux : si les personnes qui étaient présentes sur les lieux consommaient des boissons locales, la plupart avaient devant elles une petite bouteille contenant un de ces liqueurs. Les débats allaient bon train compte tenu de l'ambiance du coin, mais d'autres somnolaient

devant leurs verres laissés à la merci des mouches, d'autres sont souillés et trébuchent en marchant.

Nous nous approchons d'une petite boutique non loin de là. Nous passons comme des acheteurs en demandant au boutiquier un de ces liqueurs. Nous en profitons pour lui demander si ce genre de boissons est beaucoup consommé. Avec un sourire aux lèvres, il nous répond : « Ils sont beaucoup consommés, mais ce sont surtout les taxi-vélos et les taxi-motos qui les consomment ». Ce boutiquier va jusqu'à affirmer qu'elles leur procurent beaucoup d'argent que les autres bières industrielles. « Ne se souillent donc pas ? », lui demandons-nous. « Bien sûr que oui. Ils disent que ça leur procure du plaisir »

Ils en deviennent dépendants

A 18h30, nous prenons la route menant vers le Nord de la capitale, à Kamenge et plus précisément à la 11ème avenue. Au moment où la plupart de gens rentrent chez eux, sur cette avenue, on dirait que le jour se lève. Les gens inondent la rue. Curieusement, le constat est le même qu'à «Ceceni».

« Ça fait un moment que je consomme la liqueur », nous confie Dismas, un jeune homme rencontré avec une bouteille de liqueur à la main. « Je peux même vous affirmer que je suis un adepte de cet alcool, parce que je ne peux plus m'en passer » indique Dismas, un jeune homme rencontré dans un cabaret. Il passe ses temps libres à consommer ces boissons quand il n'est pas à la recherche des clients à transporter parce que c'est un taxi-vélo. Par jour, il peut consommer 3 bouteilles de 250 ml.

Si d'aucuns consomment cette boisson occasionnellement, Dismas, lui, dit être adepte de la liqueur, parce qu'il n'arrive plus à s'en passer... Je n'ai plus de client. Parfois il m'arrive de me souiller pendant les heures de travail. Mon plus grand souhait, c'est de ne plus consommer de la liqueur, car je n'en peux plus, déplore-t-il.



Alexis Ndayizigiye, psychopédagogue à la clinique d'éducation et de psychothérapie «Turerere Hamwe» : «La société est en train de perdre une main d'œuvre importante parce que la majorité de ceux qui en consomment sont des jeunes».

Elles tuent à petit feu

Les médecins nutritionnistes indiquent que la consommation des liqueurs n'est pas mauvaise en soi s'elle est modérée, mais c'est sa consommation excessive qui est nocive. D'ailleurs, sur le plan médical, tous les alcools sont considérés au même titre. Et ce, à partir du moment où c'est la composition de l'alcool qui est importante et non sa forme.

Ces derniers indiquent que la maladie cirrhotique du foie est la plus fréquente chez l'alcoolique. Cela étant, les personnes qui consomment ces boissons présentent des symptômes comme l'amaigrissement, les œdèmes au niveau des pieds... Il faut également mentionner que ces personnes sont dans la catégorie de ceux qui ne s'alimentent pas comme il faut et surtout qui ne savent pas interpréter

ce qui est écrit sur les étiquettes pour mesurer les conséquences de les consommer.

Une perte énorme pour la société

Selon les normes de l'OMS, la quantité recommandée est 210 g d'alcool par semaine pour un homme et plus de 140 g d'alcool par semaine pour une femme. Une quantité qui est de loin supérieure à celle qui est consommée par les adeptes de ces liqueurs.

Alexis Ndayizigiye, psychopédagogue à la clinique d'éducation et de la psychothérapie « Turerere Hamwe » indique que la consommation excessive de ces liqueurs sont à la cause des troubles de la mémoire, de la concentration, du raisonnement pouvant aller jusqu'à la démence. « La société est en train de perdre une main d'œuvre

importante parce que la majorité de ceux qui en consomment sont des jeunes », insiste-t-il. Les familles sont en train d'être perturbées, la prise en charge des maladies chroniques mentales seront très coûteuses pour le pays. Cela étant, la consommation de l'alcool est le troisième facteur de risque de maladie dans le monde, selon les données fournies par l'OMS.

Dans certains coins du pays, des administratifs se mobilisent pour lutter contre les boissons prohibées comme «kanyanga», «umunanasi», «umugorigori»... par suite des dégâts qu'elles causaient dans la société. N'est-il pas temps de prendre des décisions adéquates avant que les enfants, au lieu de s'acheter un biscuit, s'achète une bouteille de liqueur ?

Dona Fabiola Ruzagiriza

COMMERCE

Marché de Noël : Des préparatifs plutôt timides

A j-2 de la fête de Noël, l'engouement sur le marché est encore sobre. Les rues et les marchés de la capitale économique de Bujumbura ne connaissent pas l'ambiance habituelle. Dans les marchés, les commerçants se plaignent de ne pas vendre comme ils l'espèrent

Mercrredi le 23 décembre, il est 15h au centre-ville de Bujumbura. Les fêtes de Noël et de nouvel An approchent à grands pas. Malgré cela, les rues ne sont pas embellies comme il est de coutume à cette période de l'année. Noël se fête presque dans l'indifférence de la population comme nous le témoigne Immaculée Nyandwi, une sexagénaire rencontrée à dans une boutique de vêtements à l'avenue de la Mission. Selon elle, il y a une grande différence dans la célébration de ces fêtes de fin d'année par rapport aux années antérieures. « Il y a quelques années, l'arrivée des fêtes de Noël et de fin d'année se faisait sentir partout à travers la ville. Les marchés étaient bruyants et les

jeux de lumière et les guirlandes illuminaient les espaces publics. Cette atmosphère est réputée inexistante de nos jours, l'ambiance qui a toujours existé à la veille de la fête de Noël ne fait plus partie de l'habitude des gens ».

L'esprit de Noël ne fait plus rêver

Pas mal de ces cas s'observent au supermarché T2000. A l'arrivée, on est directement attiré par un stand plein de sapins de Noël, de guirlandes, de costumes de Père Noël. Quelques clients ici et là font leurs achats et d'autres entrent et repartent sans rien acheter. Didier Kwizera, vendeur dans ce supermarché est désemparé : « Les achats ne sont pas fameux. Il n'y a pas grand monde ».

Dans ce supermarché, peu de gens viennent pour acheter les sapins. Selon lui, les clients disent que les sapins sont très chers. Le prix d'un sapin varie entre 50 mille et 400 mille FBu du plus petit au plus grand. «Certains clients préfèrent acheter des guirlandes de décoration et celles qui sont lumineuses pour décorer leurs maisons».



L'ambiance qui a toujours existé à la veille des fêtes de fin d'année ne fait plus partie de l'habitude des gens.

Au village Market c'est la même chose. Les vendeurs ne cachent pas leur déception. «Les ventes ne s'accélérent pas, les clients viennent au compte-gouttes», a déploré un vendeur. Seuls les magasins où se vendent les habits d'enfants sont les plus animés. On y voit des enfants accompagnés par leurs parents en train d'essayer des nouveaux habits. Joie, enthousiasme, allégresse,

impatience pouvait-on lire sur le visage de ces derniers. Dans un autre magasin d'habits pour hommes, le jeune homme tenancier de ce magasin était assis derrière le comptoir, les yeux rivés sur son téléphone. Lui, il reste confiant. «Cela ne m'inquiète pas car, à la veille de Noël, tout cela va changer et on va pouvoir faire les affaires», rétorque-t-il.

La situation se détend peu à peu

Une nette différence s'observe à Home World Supermarket. A l'entrée, on est accueilli par une grande poupée gonflable à l'image du Père Noël. Les articles de Noël sont en surnombre et les clients nombreux. «Je suis venue pour acheter quelques cadeaux à mes enfants car, selon moi, Noël est un jour particulier pour les enfants», explique une jeune maman rencontrée au coin du supermarché dans le rayon des jouets pour enfant.

Au marché Bujumbura City Market communément appelé chez Sion, l'un des plus animés de la ville de Bujumbura, la situation semble un peu détendue. Des gens ici et là font leur achats et le marché grouille de monde. Je suis venue bien en avance acheter les denrées alimentaires pour Noël avant que les prix ne montent », fait savoir une femme en train d'acheter des légumes. Selon elle, même si elle fait face à des problèmes financiers, elle doit faire le minimum pour faire plaisir à ses enfants.

Chanelle Irabaruta

L'instabilité des prix des denrées alimentaires s'observe sur le marché

En ces moments de fêtes de fin d'année, les prix de certains produits de première nécessité restent volatiles sur le marché. Tandis que les uns augmentent ou stagnent, les autres baissent. Burundi Eco a effectué une visite sur terrain pour se rendre compte de la situation de prix de différentes denrées alimentaires

D'autres produits connaissent une flambée des prix. A ce marché, 1kg de petit pois s'achète à 3.000 FBu alors qu'il se vendait entre 3.000 et 3.500 FBu le kg au mois d'août. Certains prix ont gardé une relative stabilité des prix comme les oignons rouges et blancs ainsi que le poireau. D'après les commerçants, cette variation des prix est due aux fêtes de fin d'année et la demande est de plus en plus accrue.

Variation des prix de certains produits alimentaires du début du mois d'août jusqu'au début du mois de décembre 2020

Produit alimentaire	Prix en FBu/kg (début août)	Prix en FBu/kg (début décembre)
Haricot Jaune	2.300	2.200
Haricot Kinure	1.700	1.800
Riz tanzanien	3.000	2.600
Riz zambien	2.000	2.100
Pomme de terre (Kijumbu)	1.100	1.300
Pomme de terre (mauve)	1.000	1.000
Pomme de terre (Victoria)	1.000	1.100
Carottes	1.500	1.500
Tomates	1.500	1.500
Ndagala	20.000	20.000
Oignons rouges	1.000	1.000
Oignons blancs	2.500	2.500
Petits pois	3.500	5.000
Viande	11.000	12.000

Des prix des denrées alimentaires volatiles

Dans le dernier rapport de l'Institut des Statistiques et Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) sur l'indice des prix à la consommation des ménages au Burundi publié au mois de septembre 2020, la courbe illustrative de



Les prix de certains produits de première nécessité restent volatiles.

Au marché Bujumbura City Market (BCM) communément appelé « Chez Sion » ce mardi 22 décembre 2020, les prix de différents produits alimentaires à l'approche des fêtes de fin d'année affichent une légère différence par rapport à ceux d'août dernier. Ces observations, montrent que quelques prix sont en hausse tandis que d'autres enregistrent une baisse. Selon les propos recueillis auprès des commerçants, cette instabilité des prix s'explique par la faible production de certaines denrées.

Les prix sont restés instables sur certains produits. Par exemple, le prix du haricot a tendance à diminué. 1kg de haricot dit jaune est à 2000 FBu, tandis que celui du haricot appelé Kirundo est à 1400 FBu. Que ce soit sur le marché ou dans les boutiques, il se remarque des variations des prix. Cette légère variété de prix dépend du prix pratiqué à l'approvisionnement. « Moi je m'approvisionne à ce même marché, mais il y a ceux qui s'approvisionnement dans les dépôts », témoigne un boutiquier de la zone Kamenge.

l'évolution des prix des denrées alimentaires indique que les prix sont constamment en hausse depuis juin 2019. Au cours de l'année ayant pris fin en décembre 2020, l'inflation annuelle globale s'élève à 6,6% contre 6,2% au mois d'août 2020. En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation est en hausse de 6,3% pour le mois de septembre 2020 contre une hausse de 6,7% au mois d'août 2020. En Septembre 2020, l'indice national des prix à la consommation des ménages enregistre une hausse de 0,5% contre une baisse de 0,2% le mois de décembre 2020. La hausse mensuelle

de l'indice des prix à la consommation de 0,5% est imputable principalement à la baisse des prix des produits alimentaires de 1,2%. La situation actuelle des prix sur le marché et ces statistiques établies par les spécialistes de l'ISTEEBU font penser à une inflation qui perdure sur le marché des produits alimentaires. Aussi, faudrait-il une politique des plus appropriées axée sur une bonne production et un marché plus organisé afin de trouver une réponse à cette problématique.

Bonaparte Sengabo

DEVELOPPEMENT

Régime de remise des droits aux industries

Quid du cadre légal et les procédures ?

Par remise des droits on entend une renonciation à la tâche ou d'une renonciation à la perception des droits. C'est ainsi que quand une entreprise industrielle apporte des matières premières, l'administration fiscale fait une abstention à la perception des droits de douanes. Comment cela fonctionne-t-il ?

Ancilla Nteturuye, consultante en facilitation des échanges fait savoir que le régime de remise des droits prend sa source dans l'article 75 du traité établissant la communauté est-africaine, mais aussi dans les articles 2 et 27 du protocole de l'union douanière.

Le régime de remise des droits est régi par une réglementation sur les douanes

Il prend source également dans la section 140 de la loi sur la gestion des douanes dans la communauté est-africaine, mais aussi la remise des droits est régie par une réglementation sur les douanes 2018 sur la remise des droits.

Conformément aux dispositions de l'article 75 du traité, le protocole prévoit entre autres le remboursement et la remise des droits et taxes. Quant à l'article 27 du protocole sur l'union douanière, les Etats partenaires conviennent de soutenir la promotion des exportations en facilitant le régime de remise des droits et des taxes sur la valeur ajoutée. Il



Ancilla Nteturuye, consultante en facilitation des échanges : « Les demandes de remise des droits sont adressées au commissaire des douanes et celui-ci transmet le dossier de demande au comité national de remise des droits ».

en est de même pour la section 140 de la loi sur la gestion des droits de la communauté est-africaine qui régit également le régime de remise des droits et parle du conseil (conseil sectoriel sur les finances et l'investissement dans la communauté est-africaine). Le conseil peut apporter une remise des droits sur les matières premières ou intrants importés pour la fabrication des produits finis dans un Etat partenaire (c'est-à-dire les Etats membres de la communauté est-africaine). Le conseil peut prescrire des règlements concernant l'administration

générale de la remise des droits au titre de la présente section. Il existe aussi une réglementation sur la gestion des douanes qui régit spécifiquement la remise des droits. Il prévoit la procédure de mise en œuvre du régime de remise des droits.

Comment fonctionne le comité de remise des droits ?

Selon Nteturuye, le comité de remise des droits est mise en place par le commissaire des douanes. Il est composé par un représentant du

ministère ayant les finances dans ses attributions, le ministère ayant le commerce dans ces attributions et la douane. Les fabricants sont aussi représentés. Le comité peut comprendre toute autre organisation que le commissaire juge nécessaire. Il est chargé de recevoir, examiner et traiter les demandes de remise des droits qui sont présentés en vertu du règlement 5. Le comité est censé donner des conseils au Conseil par l'intermédiaire du commissaire sur les fabricants, mais aussi sur les quantités des marchandises à l'égard desquelles une remise peut être accordée. Les demandes de remise des droits sont adressées au commissaire des douanes. Celui-ci transmet le dossier de demande au comité national de remise des droits. C'est ce comité qui assume la fonction d'analyser les demandes des industriels. Quand il s'agit d'une nouvelle demande, elle doit nécessairement être accompagnée d'une attestation de non rédevabilité, du numéro d'identification fiscal (NIF) d'un certificat d'enregistrement à la TVA, du numéro de registre de commerce et de tout autre document que le comité peut demander.

Quant est-il du renouvellement ?

Ancilla Nteturuye soutient que quand il s'agit d'un renouvellement de demande de remise des droits, toute cette documentation n'est pas exigible. Une lettre de demande de renouvellement est adressée au commissaire et on met en annexe la liste des matières premières pour lesquelles la remise des droits est sollicitée. Le comité peut, après

réception de la demande, organiser des visites dans les bureaux du demandeur spécialement pour ceux qui font la première demande pour vérifier les éléments ci-après. Il s'agit entre autres des éléments de preuves sur les produits finis que le requérant a l'intention de produire, correspondant aux matières premières objets de demande de remise des droits. « Si tu fabriques les papiers, tu ne peux pas faire une demande pour la fabrication des chaussures ou des tissus. La demande de la matière première doit concorder avec le produit fini que l'entreprise est censé produire ». Le comité est appelé à vérifier si le demandeur dispose d'une main d'œuvre, de bâtiments, de hangars de stockage, de licences pour la fabrication du produit fini, etc. il est appelé également à vérifier si le demandeur tient une bonne comptabilité.

Les membres du comité national pourront effectuer des descentes au sein des entreprises pour s'assurer que tous les éléments et conditions nécessaires sont rassemblés pour ou ne pas accorder le régime de remise des droits. Si la demande n'a pas été sanctionnée par l'éligibilité, il appartient au commissariat des douanes, à base des résultats des analyses qui ont été transmis par le comité, de notifier les motifs du rejet de votre demande. « Cela permet à l'industriel de s'améliorer davantage pour satisfaire les conditions exigées pour bénéficier de cet avantage de remise des droits ».

Chanelle Irabaruta

Commerce transfrontalier

A quand le régime commercial simplifié entre le Burundi et la RDC ?

En 2010, le Comesa a mis au point une procédure de dédouanement simplifiée entre ses Etats membres. Il s'agit du Régime commercial simplifié (Récós). Cette procédure est utilisée par les petits commerçants faisant le commerce transfrontalier pour faciliter l'importation et l'exportation de leurs marchandises. Au moment où la mise en œuvre de ce régime entre le Burundi et les pays frontaliers membres de l'EAC ne pose aucun problème, car étant dans une même Union Douanière, elle n'est pas effective avec la RDC



Les commerçants transfrontaliers font face à de nombreux défis.

« Le but du Récós est de s'assurer que le commerce transfrontalier informel devienne formel et que les retombées de l'intégration régionale parviennent jusqu'à ceux qui sont impliqués dans le commerce transfrontalier dont la grande majorité des femmes et des jeunes », a fait savoir Léonidas Ndayizeye, économiste et professeur de l'Université du Burundi. C'était le 24 novembre 2020 à Bujumbura lors d'une table ronde sur l'examen du régime du commerce simplifié au Burundi organisée par le Center for Development and Enterprises Great Lakes (CDE Great Lakes) en collaboration avec le ministère en charge du commerce.

« Ce type de commerce appuie en moyens d'existence et crée des emplois, notamment pour les groupes désavantagés et marginalisés », a-t-il ajouté. Selon Ndayizeye, ce régime a été introduit pour simplifier la procédure de dédouanement des marchandises et permet aux petits commerçants transfrontaliers de bénéficier de l'exonération des droits d'importation sur les produits échangés figurant sur les listes communes.

Comment venir à bout des problèmes récurrents ?

Cette procédure est venue pour résoudre les problèmes rencontrés par les petits commerçants transfrontaliers, qui, souvent, les empêchent de bénéficier des échanges avec d'autres pays du Comesa.

Selon Ndayizeye, les commerçants transfrontaliers font face à de nombreux défis notamment la non connaissance des avantages

du commerce avec d'autres pays du Comesa, le manque de règles écrites les empêchant de connaître leurs droits. Ils sont également confrontés au paiement de pots-de-vin aux agents frontaliers et à l'ignorance des documents du Comesa par certains fonctionnaires des douanes à la frontière.

Toutefois, Ndayizeye explique que le petit commerce transfrontalier présente beaucoup d'avantages pour les commerçants qui y participent et pour les pays dans son ensemble. « Au Burundi par exemple, les estimations de l'ISTEEBU et de la BRB montrent qu'en 2018, les échanges transfrontaliers informels s'évaluaient à 92 815,9 millions de FBu, les exportations représentant 27 577,3 millions de FBu et les importations 65 238,6 millions de FBu », a-t-il expliqué.

Aujourd'hui et de plus en plus, le commerce transfrontalier est un aspect majeur de l'économie et du paysage social en Afrique. « Selon certaines approximations, il représente entre 20 et 75% du commerce intra régional total selon les pays (CEA, 2020) ».

L'application du Récós profiterait beaucoup plus au Burundi

Pour Ndayizeye, l'application du Récós entre le Burundi et les pays

Code	Pays	2eme trim 2020	
		Poids (tonnes)	Valeur (millions)
CD	RDC	7 229,32	9 134,28
PK	Pakistan	720,98	4 403,61
TZ	Tanzanie	2 217,67	3 964,40
OM	Oman	530,80	2 661,86
EG	Egypte	397,52	2 283,62
SD	Soudan	210,75	1 997,96
GB	Royaume-Uni	220,38	1 321,08
DE	Allemagne	288,24	1 299,91
AE	Emirats Arabes Unis	438,66	1 258,42
BE	Belgique	221,92	599,72
ZM	Zambie	43,90	575,68
CN	Chine	100,00	276,34
KE	Kenya	1 179,50	272,53
ET	Ethiopie	89,43	242,02
VN	Vietnam	384,00	136,18
ES	Espagne	20,02	131,40
UG	Ouganda	273,14	93,70
US	Etats-Unis	39,90	51,45
RW	Rwanda	6,50	44,45
IN	Inde	401,20	23,15
Autres pays		16,28	55,98
Total		15 030,11	30 827,73

Les principaux pays d'exportation au 2^{ème} trimestre 2020 (en millions de BIF).

frontaliers membres de l'EAC ne pose aucun problème car, étant dans une même Union Douanière, les pays frontaliers appliquent les règlements de l'EAC, notamment le Tarif Extérieur Commun de l'EAC (TEC).

Néanmoins, l'application du Récós

avec la RDC n'est pas facile du fait que ce pays est membre du Comesa mais n'est pas encore entré totalement dans la Zone de Libre Echange de cette Communauté.

Dans le cadre de la mise en application des recommandations de la 14^{ème} réunion des ministres

des Affaires Etrangères du Comesa tenue à Addis-Abeba le 28 mars 2015 encourageant la RDC à poursuivre le processus menant à la mise en œuvre du Régime Commercial Simplifié sur tous les principaux postes de frontière avec ses voisins, une réunion bilatérale entre la RDC et le Burundi a eu lieu du 9 au 11 février 2016 à Bujumbura. Les deux délégations se sont convenues de discuter sur les catégories de produits devant figurer sur la liste commune des marchandises. Il s'agit des produits d'élevage, des produits de pêche, des produits d'origine agricole, des produits manufacturés, des produits cosmétiques ainsi que des matériaux de construction.

La réunion a alors recommandé que les deux pays accélèrent le processus de mise en œuvre du Récós entre leurs frontières communes. « La RDC a déjà fait ce travail mais la liste n'est pas encore adoptée par la partie burundaise », révèle Léonidas Ndayizeye.

Il précise que l'application du Récós par les deux parties profiterait

beaucoup plus au Burundi qu'à la RDC. « Les statistiques montrent que le Burundi y exporte plus qu'il n'y importe ». Selon les données de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), la RDC a été le premier pays d'exportation au 2^{ème} trimestre 2020. Le Bulletin du commerce extérieur des marchandises, deuxième trimestre 2020 montre que le Burundi y a exporté 7229,32 tonnes dont la valeur s'élève à 9 134 280 000 FBu.

Le processus est en cours

Au niveau du ministère du Commerce, on indique que le processus d'adoption de la liste est en cours. « Nous sommes en train de finaliser le dossier pour que nous puissions le transmettre à qui de droit afin que les autorités puissent confirmer et adopter cette liste commune », a indiqué Chrisologue Mutwa, directeur général du commerce lors de l'atelier. Selon lui, il ne reste aux autorités compétentes d'approuver la liste des marchandises.

Le Récós est destiné aux commerçants qui importent ou exportent des marchandises d'une valeur égale ou inférieure à 2 000 USD par lot.



Le commerce transfrontalier représente entre 20 et 75% du commerce intra régional total selon les pays (CEA, 2020).

Bruce Habarugira

L'Union Européenne au chevet du CNTA

L'Union Européenne a fait un don d'équipements à l'institution de recherche-développement en technologie alimentaire CNTA. C'est dans le but de renforcer techniquement ce centre dont la mission est d'analyser et contrôler la qualité des produits alimentaires

Un don en équipements de 120 milles euros a été octroyé au Centre National de Technologie Alimentaire (CNTA) par l'Union Européenne via le projet MARKUP (Market Access Upgrade Program), le 8 décembre 2020. C'est dans le but de faciliter la production des denrées alimentaires destinées à l'exportation.

Comme l'indique le directeur du CNTA, Ir Pierre Sinarinzi, cette aide est composée d'équipements, de réactifs de laboratoire et de machines qui viennent renforcer les techniques d'analyse et de recherche. Ir Pierre Sinarinzi précise également que ce don de l'Union Européenne composé d'équipements, de réactifs de laboratoire et de produits d'analyse viennent renforcer les capacités de ce centre de recherche composé de deux laboratoires, à savoir celui de biochimie et celui de microbiologie.

Ir Sinarinzi signale que ce don vient à point nommé au moment où le secteur agro-industriel a connu des avancées spectaculaires au cours de ces dernières années et où les unités de transformation agro-alimentaires prolifèrent un peu partout sur le territoire national. Cependant, la plupart des unités de transformation travaillent artisanalement et de nombreux



Le service Génie Mécanique Alimentaire (GMA) spécialisé dans la conception, l'adaptation, la maintenance et la fabrication des prototypes d'équipements de transformation alimentaire.

produits non certifiés se retrouvent sur le marché. Et ce don va aider dans l'analyse des produits et l'accompagnement des exploitants de ces unités de transformation, rassure Ir Sinarinzi.

C'est dans cette optique que cela va faciliter l'analyse de la teneur en mycotoxines de certaines céréales comme le sorgho, le maïs, etc. Et ces équipements vont être utilisés dans la réduction de sa teneur sans oublier dans la vérification

de la présence des résidus des pesticides qui sont nocifs pour la santé humaine. Il ajoute également que les équipements reçus à travers le projet MARKUP seront utilisés dans le but d'analyser les produits d'exportations, notamment le café, le thé sans oublier les fruits et les légumes.

Le CNTA, une vache laitière inexploitée

Le directeur du CNTA se dit fier

de ce don, mais cette institution reste confrontée à de nombreuses difficultés. Ir Sinarinzi fait savoir que le CNTA, en ses 27 ans d'existence, a connu une évolution en pas de tortue. Cette institution spécialisée dans l'analyse de la qualité des produits agricoles transformés a toujours connu une fuite des cerveaux hautement qualifiés. Ce qui a beaucoup impacté sa rentabilité.

Le départ de ces cerveaux est dû

à beaucoup de choses. Et comme ce centre est spécialisé dans le domaine de la recherche et de l'analyse, tous les produits agricoles transformés et vendus sur le marché burundais devraient passer par le CNTA pour subir des analyses approfondies afin d'être transférés au BBN pour certification. C'est un centre qui devrait s'occuper de l'analyse et de délivrance des bulletins aux exploitants des unités de transformations destinées au BBN pour certification. Cependant, ils viennent à compte-gouttes. Et, qui plus est, le personnel du CNTA est régi par un règlement d'ordre intérieur provisoire qui date de 1994. Le CNTA serait une vache laitière pour le trésor public, mais il demeure inexploité jusqu'à aujourd'hui même s'il est spécialisé dans le domaine de l'analyse. Pourtant, les stagiaires des universités et ceux de l'ITAB et certains particuliers viennent se ressourcer au CNTA, indiquent les chefs des laboratoires de biochimie et de microbiologie. Le secteur de l'industrialisation burundais est confronté à des coupures d'électricité et le CNTA n'est pas épargné par ces coupures répétitives. Comme les chefs des deux laboratoires (Pélagie Nimbona et Godefride Niyonkuru) du CNTA l'indiquent à des instruments nécessitant du courant continu, certaines machines sont déjà défectueuses suite à une faible intensité de courant et elles nécessitent d'être remplacées. Il faut noter que le CNTA possède un centre technologique d'adaptation et fabrication des machines extractrices de jus des fruits, des moulins et des batteuses de sorgho et haricots.

Ferdinand Mbonihankuye

COMMERCE

Quand la contrefaçon conduit à la concurrence déloyale

Le commerce des produits contrefaits ou piratés n'a cessé de prendre de l'ampleur ces dernières années – alors même que les échanges en volume se sont inscrits en repli – et se situe désormais à 3,3 % des échanges mondiaux, selon un nouveau rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Au Burundi, la contrefaçon reste une problématique qui conduit au commerce illégal et constitue un danger pour les affaires

La contrefaçon est le fait d'utiliser un droit de propriété intellectuelle (marque, modèle, droit d'auteur, brevet, logiciel, circuit intégré ou obtention végétale) en produisant des copies sans l'autorisation du titulaire du droit, et ce dans le but de tromper le consommateur en créant une confusion entre le produit original et le produit contrefait. En d'autres termes, la contrefaçon est un procédé illégal visant à voler au titulaire sa marque, son modèle, son droit d'auteur, son brevet et tout ce qui va avec.

Ce procédé qui a suscité et continue à susciter un véritable tonneau des Danaïdes, peut constituer une pratique de concurrence déloyale d'autant plus que la concurrence déloyale est une pratique commerciale abusive d'une entreprise à l'encontre d'entreprises tierces. La concurrence déloyale est



Happy H. Ntwari, Avocat au barreau de Bujumbura : «En l'absence d'un texte général sur la concurrence déloyale, la jurisprudence recourt au droit commun de la responsabilité civile afin de sanctionner les comportements déloyaux»

prouvée par la cumulation d'une faute, d'un préjudice et d'un lien de cause à effet.

«Cette définition peut se voir être étendue à la pratique des objets contrefaits car, celui qui produit une contrefaçon, le fait pour en tirer un bénéfice dans un délai assez court alors même que le propriétaire de la marque ou du droit de propriété prend un délai assez long pour faire couler sa marchandise ou quelque chose de ce genre», précise Happy H. Ntwari, Avocat au Barreau de Bujumbura. Ainsi, l'objet contrefait, est vendu à un prix plus bas que son prix initial sans l'autorisation

du propriétaire de la marque ou du droit de propriété. La concurrence, qui est une résultante de la liberté du commerce et de l'industrie ayant une valeur constitutionnelle pour la cour constitutionnelle et érigé en principe général du droit par le conseil d'Etat, perd tout son sens puisqu'il y a un commerçant qui tire profit d'un bien contrefait.

Quid de la liberté de commerce dans le droit commercial ?

Le principe de la liberté du commerce et de l'industrie ou encore de la liberté d'entreprendre

domine le droit commercial. Il implique ainsi que le seul fait de capter la clientèle d'autrui n'est pas en soi-même illicite.

Néanmoins, l'économie de marché n'exclut pas des mesures de régulation afin que les principes fondateurs de la libre concurrence soient effectifs. La libre concurrence suppose ainsi une certaine forme de régulation étatique pour en assurer l'effectivité.

En particulier, pour que la libre concurrence soit réelle, certains intérêts doivent être protégés et certains comportements, prohibés. Il en est ainsi de la contrefaçon qui bat son plein surtout pour les produits en vogue comme les boissons à base de gingembre. En effet, dans la dynamique d'ouverture vers d'autres horizons afin de faciliter la libre circulation des personnes et des biens, et de favoriser le développement, le Burundi a signé plusieurs partenariats et traités avec certains Etats de la région et même du monde.

La faute en matière de concurrence déloyale est souvent un acte intentionnel qui vise à nuire à une entreprise concurrente. Le caractère intentionnel n'est pas une obligation. Un acte non intentionnel peut constituer un acte de concurrence déloyale. Par exemple, un acte contraire à une loi ou à un règlement peut par exemple être considéré comme un acte de concurrence déloyale. Il en est ainsi de la contrefaçon qui constitue un acte de concurrence déloyale.

Toutes les formes de concurrence ne sont pas permises

En citant l'exemple de la France, cet homme de droits indique qu'aucun texte n'énonce une loi traitant de la concurrence déloyale en général. En revanche, le droit français a opté pour une approche multiple, pour plusieurs textes interdisant certaines pratiques commerciales déterminées. «En l'absence d'un texte général sur la concurrence déloyale, la jurisprudence recourt au droit commun de la responsabilité civile afin de sanctionner les comportements déloyaux», ajoute-t-il.

Ce sont les tribunaux qui doivent déterminer cas par cas les hypothèses de concurrence déloyale, procédant ainsi à une appréciation in abstracto des comportements (par rapport à la conduite d'un commerçant honnête et scrupuleux).

Le phénomène de la contrefaçon est placé dans le cadre de la libéralisation des échanges des biens. La contrefaçon est appréhendée comme étant une violation des droits de la propriété intellectuelle. Nous avons expliqué que la contrefaçon se développe à cause du niveau de qualité variable (faible, moyen, élevé) des produits mis sur le marché. La qualité permet ainsi une différenciation verticale des produits.

Bonaparte Sengabo

BNDE : mission accomplie à 53 ans d'existence

Depuis sa création le 4 avril 1967, la Banque Nationale Pour le Développement Economique (BNDE) est restée à l'accompagnement des opérateurs économiques et au service de la communauté et du financement du développement. Ses actions touchent même les couches sociales non éligibles aux circuits financiers formels. Dans le cadre de la mise en application de la politique du Gouvernement via le PND 2018-2027, elle a déjà commencé à octroyer des crédits à un taux d'intérêt de 8% l'an pour les projets des secteurs porteurs de croissance. Ceux qui disposent des projets relevant de ces secteurs sont les bienvenus



Audace Bukuru, ADG de la BNDE :- Dans le cadre d'appuyer la politique du gouvernement à travers le Plan National de Développement 2018-2027, la BNDE vient de recentrer ses efforts dans le financement des secteurs porteurs de croissance au taux de 8% par an.

« A sa création, la BNDE avait un Capital Social de 60 millions BIF. Depuis, elle n'a cessé de progresser. La BNDE a même survécu aux moments de crise qu'a traversés le pays. Avec celle de 1993 par exemple, elle a vu ses lignes de crédits extérieures gelées pendant plus d'une quinzaine d'années. Pourtant, la Banque a pu se maintenir en activité malgré ces secousses. Aujourd'hui, 53 ans après, son Capital Social est estimé à plus de 10 milliards BIF », déclare Audace Bukuru, Administrateur Directeur Général de la BNDE.

Il se réjouit qu'aujourd'hui la BNDE ait constitué toujours la fierté du Burundi. Cela au moment où la quasi-totalité des banques de développement créées à la même époque en Afrique ont disparu systématiquement ou se sont simplement transformées en banques commerciales.

Pour M.Bukuru, la vision de la BNDE est d'être une grande institution, une banque citoyenne, socialement responsable, transparente et moderne, dynamique et innovante qui intervient dans des secteurs diversifiés.

Et de renchérir : « Bref, une grande entreprise qui réussit dans le strict respect des lois, des règlements et des principes de moralité. Cela en s'acquittant de toutes ses obligations envers le fisc, les régulateurs et ses clients, avec le souci permanent de bien faire, partout et en tout temps, pour remonter le niveau de vie des populations et réduire la pauvreté ».

Une banque pionnière du financement des premières industries

Dans ses missions, explique Audace Bukuru, ADG de la BNDE, la Banque diffère des banques commerciales. Elle n'a pas de service compte bancaire. De plus, une banque de développement finance en grande partie des projets de long et moyens terme.

« La BNDE a été la première banque à courir le risque en octroyant des crédits à long terme », informe-t-il avant de signaler que la BNDE a été pionnière du financement des premières industries qu'a connues le pays, la construction et l'équipements des écoles maternelles, primaires, secondaires et techniques, des universités surtout privées, des centres de santé...

M.Bukuru explique que la BNDE s'est illustré dans la construction des logements des fonctionnaires moyens. « Elle a été le premier financier du secteur agricole sous toutes ses formes, le leader de l'inclusion financière par le

financement des micro-projets et le refinancement du secteur de la microfinance... », fait-il remarquer.

Du nouveau : un taux d'intérêt ramené à 8% dans les secteurs porteurs de croissance et beaucoup d'autres innovations

L'Administrateur Directeur Général de la BNDE rassure que la Banque mesure les responsabilités qui lui sont dévolues.

Il indique que la Banque considère qu'elle doit être le pivot du financement du secteur productif et le pilier de la stimulation de l'industrie agro-alimentaire.

Par ailleurs, signale M.Bukuru, pour répondre efficacement aux attentes des uns et des autres, la Banque est appelée à toujours innover et à recentrer ses activités de financement et de conseil sur sa mission fondamentale. Celle-ci est de contribuer au développement économique et social du pays et à la lutte contre la pauvreté.

« C'est dans cette perspective, en collaboration avec les autorités politiques et monétaires et dans le cadre d'appuyer la politique du gouvernement à travers le Plan National de Développement 2018-2027, que la BNDE vient de recentrer ses efforts dans le financement des secteurs porteurs de croissance au taux de 8% par an », martèle l'ADG de la BNDE. Ces secteurs porteurs de croissance sont l'industrie, l'agriculture, l'agro-industrie, les infrastructures, les logements sociaux et l'hôtellerie et tourisme.

Une plus-value, fait remarquer M.Bukuru, même ceux qui ont

déjà contracté des crédits dans les secteurs porteurs de croissance et qui remboursent correctement les crédits à un ancien taux d'intérêt (entre 15 et 18%) peuvent adresser une demande de réduction du taux à 8%.

Et d'éclairer : « Les clients fidèles ont droit à cette réduction ».

Cet homme rodé en matière de banques certifie que pour poursuivre ses missions et dans le souci de se perfectionner et d'innover, la BNDE veut développer à partir de janvier 2021 la gestion des Fonds de Pension Complémentaire dans tous ses aspects.

« Cela afin de pouvoir accompagner les retraités du secteur public et privé dans la réalisation de leurs projets de développement », annonce l'ADG de la BNDE.

Il avise par ailleurs que dans le but d'approcher ses services des clients se trouvant dans les coins les plus reculés du pays et dans le but de renforcer les systèmes d'épargne-projet initiés, des agences seront ouvertes dans les provinces du pays.

« Très prochainement, une 3^{ème} agence sera ouverte à Rumonge. Elle s'ajoutera à deux autres déjà ouvertes, à savoir celles de Ngozi et de Gitega », certifie M.Bukuru.

La Banque aux nobles missions

La BNDE a été créée pour mettre en œuvre les grandes orientations économiques du pays. Audace Bukuru, Administrateur Directeur Général de cette Banque déclare que ce pari ambitieux avec une mission économique et sociale dans

un pays où la population n'était que très peu ou pas du tout éduquée à la finance démontrait à suffisance la ferme volonté de l'Etat burundais de changer profondément l'agenda de développement du pays.

Ce pari toujours d'actualité était le fruit d'un rêve et d'une vision d'ériger une grande banque, en vue de la promotion du développement au lendemain de l'indépendance.

« La BNDE, LA BANQUE DE VOTRE PROJET est une banque inclusive offrant à sa clientèle des services bancaires et financiers jusqu'au fin fond du pays », poursuit l'Administrateur Directeur Général.

La mission de celle-ci est de concourir au développement économique et social du Burundi (en contribuant au financement des investissements du secteur privé et des partenariats publics-privés. Cela en privilégiant les investissements productifs).

Etablissement financier polyvalent, la BNDE s'occupe du financement de l'agriculture et de l'élevage, de l'industrie et de l'agro-industrie, de l'artisanat, du tourisme, de la santé et de l'éducation, de l'habitat jusqu'à 15 ans, du refinancement des institutions de microfinance, du financement de l'énergie renouvelable et des TIC, du CEMT, des micro-crédits et de l'épargne-projet.

En cette Banque de votre projet, les prêts sont accordés à des taux compétitifs et pour des délais raisonnables, susceptibles d'impulser l'esprit entrepreneurial et de répondre aux besoins spécifiques d'un investisseur pris individuellement.

Selon M.Bukuru, la Banque accorde des prêts à long terme, des prêts à moyen terme, des prêts à court terme et le refinancement des Institutions de Microfinance (IMFs).

Les prêts à long terme sont accordés aux clients de la Banque pour financer des investissements à haut impact social et économique pour le pays. Les délais de remboursement sont supérieurs à 7 ans et des secteurs diversifiés d'activités sont éligibles à ce financement.

Les prêts à moyen terme sont remboursables sur une période allant de 3 ans à 7 ans. La période de remboursement est déterminée en fonction des flux futurs de trésorerie à générer par le projet.

Les prêts à court terme sont payables sur 1 à 2 ans. Ces prêts

sont consentis aux organisations de producteurs agricoles où la saisonnalité des cultures dépasse rarement 8 à 12 mois.

La Banque refinance aussi les IMFs qui, à leur tour, distribuent des micro-crédits directs aux utilisateurs finaux.

La stabilité de la Banque, tranquillise l'ADG de la BNDE, est justifiée par l'appui de ses partenaires, en particulier l'Etat du Burundi mais aussi d'autres partenaires comme la BEI, la DGCD, l'AFD, la KfW, la BDEGL, le FIDA...

Au-delà de ses missions, le social : les démunis soignés et hospitalisés à l'hôpital Prince Régent Charles en ont profité

La bonne action a eu lieu vendredi le 18 décembre 2020. 9 démunis dont un enfant de 7 ans et une vieille femme âgée de 76 ans, des personnes vivant avec handicap... ont vu leurs factures payées par la BNDE. Ils ont également bénéficié d'un paquet retour constitué du ticket, du riz et du haricot.

« Les actions de la Banque touchent toutes les couches de la population, même celles non éligibles aux circuits financiers formels. C'est ce caractère humanitaire qui nous a poussé à payer les factures des patients démunis ayant bénéficié des soins et les hospitalisations à l'hôpital Prince Régent Charles », dévoile ce haut cadre de la BNDE.

Il rappelle que l'important n'est pas la somme payée, mais la qualité d'entraide qui a toujours caractérisée les Burundais et que le haut sommet du pays nous a appelé à concrétiser. M.Bukuru confirme qu'à une semaine avant les fêtes de fin d'année, ce geste va apporter une joie immense aux familles des patients libérés. Et de continuer : « Ce n'est que le début. De tels gestes vont continuer même dans les autres hôpitaux » avant de signaler que la Banque a contribué à la réhabilitation du marché de Kamenge parti en fumée au mois d'octobre dernier et a soutenu les commerçants qui y exerçaient.

Oscar NIMPAYE, Médecin Directeur de l'hôpital Prince Régent Charles salue l'action combien charitable de la BNDE. Il convie les autres bienfaiteurs à emboîter le pas à la BNDE, car cet hôpital accueille beaucoup des patients démunis occupant plus de 10 salles d'une capacité d'accueil de 16 à 22 personnes chacune.

Dieudonné MANIRAKIZA, un patient libéré n'a pas de mots pour louer le geste de la BNDE. « Je ne savais pas que des gens de bon cœur existaient encore. En regardant ma facture de plus de 750 mille BIF, je n'ai pas su à quel saint me vouer. Voilà que je vais fêter Noël et le nouvel an 2021 dans ma famille. Vive BNDE ! », acclame le quadragénaire, père de 7 enfants habitant à Kanyosha en Mairie de Bujumbura.

Abondant dans le même sens, Sylvie NDABINENGESERE bénit la BNDE qui vient de payer plus de 800 mille BIF de sa facture. La mère de 6 enfants témoigne qu'elle va célébrer en toute beauté les fêtes de fin d'année avec ses mignons enfants.

Tout en invitant les clients à soumettre des projets en rapport avec les secteurs porteurs de croissance pour bénéficier des crédits à taux d'intérêt de 8% par an, Audace Bukuru, ADG de la BNDE souhaite les meilleurs vœux de nouvel an 2021 à tout un chacun.



Les actions de la Banque touchent toutes les couches de la population, même celles non éligibles aux circuits financiers formels. C'est ce caractère humanitaire qui a poussé la BNDE à payer les factures des patients démunis ayant bénéficié des soins et des hospitalisations à l'hôpital Prince Régent Charles et à participer à la réhabilitation du marché de Kamenge parti en fumée au mois d'octobre dernier et au soutien des commerçants qui y exerçaient.

Commune Cankuzo

Les Batwa, cette communauté oubliée

A la sous-colline de Nyarurambi de la colline Gitibu en commune Cankuzo, se trouve un petit village des Batwa. Ces derniers mènent une vie malheureuse malgré qu'ils pratiquent la forge et la poterie. Leurs métiers ne rapportent presque rien parce qu'ils sont exercés de façon rudimentaire et ne disposent pas de beaucoup de débouchés. Et leur agriculture n'est pas productive, à cause de l'exiguïté des terres à cultiver. Ils ne disposent même pas d'habitations décentes pour plus de confort. Pour ce faire, un coup de pouce est nécessaire pour reconforter ces oubliés



Les familles des Batwa mènent une vie malheureuse, ils n'ont même pas d'habitations décentes, encore moins des terres cultivables.

Evolution en décroissance de la forge et de la poterie

Depuis longtemps, la forge et la poterie ont occupé une place importante dans le Burundi d'antan. Les objets métalliques qu'on utilisait dans la vie courante résultaient de la forge. D'une petite aiguille d'un Burundais lambda à une lance qui servait à sécuriser le pays, tout cela était l'œuvre des forgerons. Ils vivaient de leurs métiers, car ils étaient très sollicités par les hommes de toutes les classes sociales. Pourtant, tout change, tout évolue.

Avec l'avènement des colonisateurs

au Burundi, des objets modernes remplaceront progressivement les objets traditionnels grâce à leur efficacité et à une manipulation facile. Cette révolution marque le début du déclin de la forge et de la poterie. Ces métiers n'ont plus de sens pour qu'un artisan en vive. Actuellement, les produits de ces métiers peinent à s'imposer sur le marché.

Malheureusement, les Batwa de la commune Cankuzo et plus précisément sur la sous-colline de Nyarurambi continuent à exercer ces métiers malgré la modicité des revenus. « Dès mon jeune âge, je pratique la forge. Hélas, elle ne me rapporte presque rien en termes de revenus parce que mes produits

sont d'une qualité très inférieure à celle des produits importés. Comme il n'y a pas d'autres alternatives, je suis contraint d'assumer cette vie de chien », raconte Emile, un homme rencontré dans son atelier dans le village des Batwa de Nyarurambi. Il ajoute que, par exemple, le marteau coûte autour de 2 000 Fbu malgré que la production de cet objet nécessite un travail très fatigant.

Tout comme la forge, la valeur de la poterie n'est plus la même que celle d'autrefois. Actuellement, les gens n'ont forcément pas besoin des pots traditionnels pour cuire la nourriture, car les ustensiles modernes sont de loin meilleurs, ils en ont pris le relais. « Bien que la matière première (argile) ne soit plus facile à trouver, les pots que je fabrique coûtent moins cher, mais ils sont de moins en moins sollicités. Le faible revenu que je tire de ce travail ne me sert presque à rien », confie Matilde, une femme Mutwa.

Des habitations indécentes et des terres cultivables en manque

Les métiers traditionnels des Batwa n'ont plus de valeur pour leur permettre de vivre comme il faut. Pour y remédier, l'agriculture semble être une alternative. Dans le village de Nyarurambi, autour de leurs maisons couvertes de paille, il y a diverses cultures, mais la surface cultivable est très exigüe.

« Sous le toit d'une maison fort exigüe et mal couverte, nous

sommes une famille de 7 personnes, y compris nos enfants. Les revenus tirés de nos métiers ne peuvent en aucun cas couvrir nos besoins quotidiens. Raison pour laquelle nous essayons de pratiquer l'agriculture », confie Emile. Il ajoute que même si l'agriculture fait figure de voie de sortie, les terres cultivables sont insuffisantes pour faire manger toute la famille. Chaque famille ne se contente que d'exploiter la parcelle qui abrite sa hutte.

Le rôle de l'administration

« Les problèmes auxquels fait face la communauté des Batwa sont connus de tous, la pauvreté extrême vient en premier. En tant qu'association œuvrant dans la protection et la promotion de cette catégorie de personnes, nous continuons à hausser le ton pour que l'Etat burundais et les institutions ou organisations habilitées fassent quelque chose dans le but d'améliorer les conditions de vie de ladite communauté », s'indigne Emmanuel Nengo, représentant légal de l'association « Unissons-nous pour la Promotion des Batwa » (UNIPROBA). M. Nengo souligne également que les efforts institutionnels ne suffisent pas à eux seuls pour promouvoir les Batwa. Pour lui, ces derniers sont appelés à conjuguer leurs efforts en travaillant laborieusement. Sinon toutes les initiatives en leur faveur tomberont à l'eau.

Gilbert Nkurunziza

DEVELOPPEMENT

Salon industriel, 1^{ère} et 2^{ème} éditions

Qu'en est-il des avancées enregistrées ?

Grâce aux deux dernières éditions du salon industriel organisées en 2018 et 2019 dans le cadre du projet TMEA « plaidoyer pour le commerce régional », certains résultats encourageants ont été enregistrés. Ce sont à titre d'exemple la mise en place de la politique nationale d'industrialisation et de la stratégie de sa mise en œuvre, l'amélioration des relations et l'échange d'expériences entre les industriels de la place et ceux des autres pays de la CEA, l'augmentation des ventes, etc. Les détails dans ce numéro

En marge de la 3^{ème} édition du salon industriel organisée par l'Association des Industriels du Burundi (AIB) avec l'appui de TradeMark East Africa (TMEA), on est revenu sur les principaux résultats des deux dernières éditions du salon industriel organisé dans le cadre du projet TMEA « plaidoyer pour le commerce régional ». Selon Mme Sandra Nyambuza de TMEA, la 1^{ère} édition du salon industriel a été organisée en 2018. L'objectif était de montrer que le secteur industriel est réellement le moteur et le pilier de l'économie dans la Communauté Est Africaine.

Les résultats de la 1^{ère} édition

A cette occasion, Nyambuza a fait savoir qu'on est parvenu à renforcer les relations entre les industriels locaux et ceux des autres pays



L'organisation d'un salon industriel est devenue une habitude annuelle de rencontre entre les professionnels de l'industrie burundaise, ceux de la sous-région et du reste du monde afin d'échanger leurs expériences, d'explorer les opportunités d'investissement, de conclure des partenariats gagnants-gagnants et de s'informer sur les tendances de ce secteur en pleine mutation.

membres de la CEA. On a aussi amélioré la visibilité de l'AIB dans l'objectif d'augmenter l'effectif des membres de cette association. Selon elle, la plupart des industriels ne savaient pas l'importance d'adhérer à l'AIB. De plus, pendant la 1^{ère} édition du salon industriel, on a beaucoup plaidé pour qu'il y ait mise en place de la politique nationale d'industrialisation accompagnée de la stratégie de sa

mise en œuvre. Nyambuza indique que TMEA se réjouit du fait que cette politique a été mise en place, car c'est une politique qui décrit de façon succincte les défis auxquels le secteur industriel est confronté. Ce qui permet de dégager des solutions appropriées. De surcroît, on montre les opportunités à saisir pour augmenter le rendement des industriels.

Grâce à la première édition du salon industriel, un autre résultat encourageant enregistré est qu'on a pu convaincre certains établissements financiers de financer les industriels, fait remarquer Nyambuza. Pendant les échanges, les industriels se lamentaient du fait qu'ils avaient des difficultés à trouver des financements. Et Nyambuza de se féliciter du fait que la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE) a accepté d'être aux côtés des industriels pour leur accorder des financements en cas de besoin.

Les résultats de la 2^{ème} édition

La 2^{ème} édition du salon industriel a été organisée en 2019. Le thème était centré sur l'innovation, facteur déterminant de la compétitivité industrielle. A cette occasion, Nyambuza indique que beaucoup de résultats encourageants ont été enregistrés. Les industriels ont pu décrocher des sponsors de la part des partenaires techniques et financiers. Et d'ajouter qu'ils ont augmenté les ventes de 44% par rapport à la 1^{ère} édition.

Selon toujours Nyambuza, dix barrières non tarifaires ont été identifiées et pas mal d'actions sont en train d'être menées pour les maîtriser. « Les petites et moyennes entreprises ont été conscientisées à participer aux prochaines éditions du salon industriel. Grâce à la deuxième édition, les industriels ont échangé sur leurs expériences. Par conséquent, les connaissances

se sont améliorées », martèle-t-elle.

Depuis 2018, l'organisation d'un salon industriel est devenue une habitude annuelle de rencontre entre les professionnels de l'industrie burundaise, ceux de la sous-région et du reste du monde afin d'échanger leurs expériences, d'explorer les opportunités d'investissement, de conclure des partenariats gagnants-gagnants et de s'informer sur les tendances de ce secteur en pleine mutation.

L'Hon Olivier Suguru, président de l'Association des Industriels du Burundi (AIB) indique que le salon industriel permet également la promotion et la consolidation économique au moyen des échanges intracommunautaires. Il demeure parmi les très rares manifestations du genre à l'échelle nationale et il est entièrement dédié à l'industrie. Il constitue une plateforme idéale pour les industriels désirant faire connaître leurs procédés technologiques, leurs produits et leurs services. Les industriels, les petites et moyennes entreprises et les coopératives ont l'occasion de présenter leurs produits à un public élargi d'une part, profitent de cette opportunité pour nouer des relations d'affaires avec les différents opérateurs économiques et essaient d'apporter des solutions aux préoccupations des industriels locaux qui seront soulevées à travers les séances de conférence-débats sur des thématiques d'actualité d'autre part.

Jean Marie Vianney Niyongabo

Quand la Brarudi contribue au développement du monde rural

La Brarudi a procédé mardi le 22 décembre 2020, à la remise solennelle des infrastructures hydrauliques à l'Etat via le ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines. Ces activités se sont déroulées à la colline Muremera, commune Buganda, province Cibitoke. Les bénéficiaires sont satisfaits et le gouvernement apprécie le partenariat qu'il entretient dans ce domaine avec la Brarudi

La mission de la Brarudi au Burundi ne se limite pas au gain d'intérêts. Cette grande entreprise qui s'est spécialisée dans la fabrication et la distribution des boissons contribue également au développement de la population burundaise. Dans la poursuite de sa politique de soutenir les communautés au sein desquelles elle mène ses activités commerciales, elle est intervenue dans la commune Buganda de la province Cibitoke. C'est également dans le but de répondre à l'appel du gouvernement du Burundi lancé à l'endroit de tous pour contribuer au développement du pays.

Selon Rémy Ndayishimiye, porte-parole de la Brarudi, cette entreprise affiliée au groupe Heineken a pris le devant dans l'intervention sociale, notamment en offrant de l'eau propre aux populations qui en ont besoin. Les propos de ce cadre de la Brarudi à ce sujet sont clairs : « Le bien-être des communautés est notre grande préoccupation », a-t-il souligné.

Cette intervention de la Brarudi dans la commune Buganda a permis d'approvisionner en eau potable 700 ménages et une école connectés à l'infrastructure hydraulique forte de 12 bornes fontaines et 3 tanks.



La Brarudi affecte les fonds dans l'intervention sociale, notamment en offrant de l'eau propre aux populations qui en ont besoin.

Selon un habitant rencontré sur place qui se dit très reconnaissant envers cette œuvre de la Brarudi, les parents peinaient énormément parce qu'ils devaient aller chercher de l'eau à de longues distances. Comme l'Ecofo Muremera dispose d'une cantine scolaire, les parents devaient se débrouiller pour pouvoir préparer la nourriture pour leurs enfants. Dans cette commune qui se situe à plus de 30 km de la capitale économique du Burundi, un des gros problèmes auxquels font face la population est le manque d'eau potable.

Les bénéficiaires ne tarissent pas d'éloges

La joie de la population de cette localité est fondée. Selon Anatolie Nizigama, une mère entre les deux âges de la colline Muremera, la Brarudi a sauvé les habitants de sa colline. « Je manque de mots pour exprimer ma joie », a-t-elle confiée. Pour elle, les femmes sont les plus satisfaites et elles ont été les premières à demander de l'aide. « La source à laquelle nous devons nous approvisionner en eau était très loin d'ici et l'eau était

sale », raconte-t-elle tout souriante. Quant à André Batururimi, un vieil homme de la même colline, il s'agit d'une très bonne action accomplie par la Brarudi pour soulager la population de cette colline. « On ne peut en aucun cas ne pas remercier les initiateurs de ce projet. L'eau est irremplaçable dans la vie », commente-t-il.

Pour Ladislas Niyongabo, directeur de l'Ecofo Muremera, cette bonne action de la Brarudi a permis aux habitants de la colline Muremera mettre fin à de nombreuses difficultés qu'ils encourraient pour

s'approvisionner en eau. Niyongabo rappelle que son école qui est dotée d'une cantine scolaire a fortement bénéficié de ce projet. Pour ce directeur d'école, cela permettra également de diminuer les cas de maladies liées à la consommation de l'eau sale.

Une action appréciée par les autorités publiques

Pour Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Buganda qui indique que sa commune est pauvre en eau potable, c'est la toute première fois que les habitants de la colline Muremera sont approvisionnés en eau potable. Cet administratif indique qu'il se joint à la population de cette colline et à toute sa commune pour remercier la Brarudi. « Nous remercions vivement la Brarudi pour ce geste », a dit Hakizimana avant de promettre d'organiser des réunions de sensibilisation à l'endroit de la population pour une bonne utilisation de cette infrastructure.

Le gouvernement est satisfait des actions de la Brarudi. C'est du moins le message de Magnus Nyamutare, Directeur Technique de l'Hydraulique au ministère de l'Hydraulique de l'Energie et des Mines qui avait représenté le ministère dans ces activités. « Nous avons tellement apprécié la façon dont la Brarudi a collaboré avec nous dans ce projet », a-t-il réagi avant d'inviter les autres opérateurs économiques et les ONGs à emboîter le pas à cette entreprise dans ces louables actions.

Rappelons que la Brarudi est déjà intervenue dans d'autres provinces du pays comme Kayanza, Cankuzo, Bubanza, Bujumbura depuis cinq ans.

SOCIETE

Nouveau code du travail

Pour quelles avancées ?

Le code du travail burundais qui datait de juillet 1993 vient d'être révisé. C'est le 24 novembre 2020 que le Président de la République a promulgué la version révisée mettant ainsi en vigueur le nouveau texte de régulation du travail. Même si ce texte semble être boycotté ou ignoré dans certains milieux de travail, il importe d'en connaître le contenu

La révision du code du travail burundais n'est pas un fait du hasard. Depuis 1993, les conditions de travail ont drastiquement changé. Les richesses ont augmenté, les types de travail se sont diversifiés et les lois internationales sur le travail ont évolué. De leur côté, les défenseurs des droits des travailleurs n'ont cessé d'insister sur la nécessité d'une loi plus actualisée.

Quid des hauts et des bas du nouveau code ?

Selon une source émanant de la commission auteure du texte, le nouveau code du travail en vigueur présente quelques avancées par rapport à l'ancien, mais aussi des lacunes. A part que l'élaboration du nouveau code a permis d'inclure différents textes connexes qui ont



Le nouveau code du travail a introduit quelques innovations malgré la persistance de certaines lacunes.

été produits dans le but de réguler le secteur du travail, il était temps de revoir un texte vieux de 27 ans dont certaines dispositions ne correspondaient plus aux réalités du moment.

En effet, le nouveau code ouvre une ère nouvelle pour les travailleurs du secteur informel. Ce qui constitue sûrement une innovation apportée par le nouveau code du travail du Burundi. Désormais, ledit secteur pourrait virer vers le formel.

Malheureusement, selon certaines

opinions, il sera difficile que ce code soit mis en application dans un domaine de travail aussi complexe. En effet, ce code n'est pas clair sur ce point. Néanmoins, il nécessite une loi spécifique qui règlera ce secteur. « Nous allons par la suite demander que cette loi spécifique soit mise en place », indique Authentique Nishimwe, un cadre de la Cosybu (Confédération des Syndicats du Burundi) et une des personnes ayant suivi de près la rédaction du nouveau code du travail. Pour ce militant du droit des travailleurs, il serait possible

de réglementer tout travail où on observe des relations employés-employeur.

Le nouveau texte revoit également les amendes infligées à des employeurs qui passent outre la loi. Tandis que le code de 1993 prévoit des amendes se situant entre 2 500 et 20 000 FBu, le nouveau code les porte entre 5 000 et 5 000 000 de FBu. Sous un angle critique, ces amendes semblent ne pas avoir une valeur assez répressive.

Le nouveau code protège la santé des travailleurs en mettant un accent particulier sur la sécurité sanitaire dans le milieu du travail. Le titre V régit tout ce qui est en rapport avec la santé et la sécurité au travail. En huit chapitres, l'espace réservé à la sécurité et à la santé des travailleurs est développé en une batterie de 61 articles.

Interrogé sur l'aspect en rapport avec les pénalités qui semblent moins répressives, Nishimwe a essayé d'éclairer l'opinion. Selon ce cadre de la Cosybu, les récalcitrants existent. Mais, il rappelle qu'à part ces amendes, le travailleur pourra toujours traduire son employeur en justice.

Même s'il note quelques avancées, Nishimwe estime que tout n'est pas rose. Il donne l'exemple de l'article

158. L'alinéa 3 stipule qu'en cas de licenciement abusif, le montant des dommages-intérêts ne peut pas être supérieur à 36 mois de sa dernière rémunération. Ce syndicaliste estime que les représentants des travailleurs pourront continuer les pourparlers avec les services habilités pour lever les points qui suscitent des polémiques.

Les lois internationales restent une référence

Les défenseurs des droits des travailleurs ne le nient pas. Ce code présente des lacunes malgré les innovations y introduites par rapport aux exigences de l'OIT. Cependant, en cas de contentieux, la justice est tenue de se référer aux lois internationales régissant le travail. Nishimwe indique que même dans le passé, les représentants syndicaux licenciés abusivement pouvaient l'emporter sur l'Etat devant la justice qui se devait de se référer à la convention 135 de l'OIT ratifiée par le Burundi et qui protège les délégués des employés. Dans le présent code, l'article 32 est on ne peut plus clair. « La République du Burundi, en tant que membre de l'OIT, met progressivement sa législation en conformité avec les normes de l'Organisation », rappelle l'article.

Jonathan Ndikumana

Econet Wireless souhaite meilleurs vœux à ses abonnés et partenaires

Dans le but de leur souhaiter les meilleurs vœux en ce tournant de l'année 2020, Econet Wireless a organisé une fête de fin d'année pour ses abonnés et partenaires dans la ville de Bujumbura. Ces cérémonies se sont déroulées au bar-restaurant ARENA vendredi le 11 décembre 2020. C'était un moment opportun pour les responsables de cette grande entreprise de remercier ses abonnés, ses partenaires et de montrer son apport au développement national



Nepias Njaravaza, DG d'Econet Wireless : « Nous sommes un partenaire dévoué et nous sommes prêt à investir dans tout ce qui peut conforter nos clients ».

À 17 h passées de quelques minutes, les lieux s'apprêtaient déjà à accueillir les invités. Tout était prévu pour un accueil chaleureux. Le décor faisait découvrir la nature de l'activité. ARENA club était parfaitement décoré de l'intérieur et de l'extérieur. Sous les derniers rayons du soleil couchant, des bannières volantes indiquant le nom de cette grande entreprise de télécommunication flottaient à l'entrée du bâtiment qui allait abriter les cérémonies. A la fin de cette journée choisie par Econet pour un si grand rendez-vous avec ses abonnés et ses partenaires, le climat était si beau et tout donnait à penser que la fête serait excellente.

Vers 18h, les invités commençaient à arriver. Des femmes et des hommes arrivaient les uns après les autres. Les serveurs se mobilisent déjà pour offrir aux bienheureux invités un service digne d'un homme de valeur. A cette occasion marquante de l'amitié entre Econet et ses abonnés et ses partenaires, le groupe musical ARENA Band monte déjà sur la scène pour agrémenter les cérémonies de mélodies bien choisies. De brillants comédiens comme Kigingi et Sengazi ont également apporté tous leurs talents pour agrémenter cet événement.

Econet Wireless remercie sa clientèle et promet un service de qualité

Nepias Njaravaza, Directeur Général de cette grande société qui s'est investie dans la téléphonie mobile est on ne peut plus clair à ce sujet: « Nous sommes un partenaire dévoué et nous sommes prêt à investir dans tout ce qui peut conforter nos clients ». Selon lui, sa société n'a pas fléchi malgré la pandémie de coronavirus qui a mis à mal l'économie mondiale et la santé des entreprises. « C'est grâce à vous nos clients », reconnaît-il.

Le DG d'Econet Wireless s'est réjoui du fait que sa société a tenu bon malgré la pandémie de Covid-19.

«En ce qui concerne Econet Wireless, votre compagnie, nous sommes en train de sortir de cette situation plus fortifiés que jamais. Et cela dépend de votre soutien. Ce que nous ne pouvons pas négliger. C'est pourquoi nous sommes ici ce soir», a-t-il martelé. Il a promis de rester à l'écoute des clients et d'améliorer le service offert à la clientèle de la société dont il tire les ficelles. « Nous sommes en train de mettre en œuvre tout ce qui nous permettra de connaître vos besoins afin de les satisfaire», a-t-il affirmé avant d'ajouter : « Ce sont les informations que vous nous donnez qui nous permettent de réaliser des performances dans nos services ».

Econet participe au développement socio-économique des populations

Econet Wireless n'est pas qu'une simple entreprise à la recherche des intérêts. Cette société des télécommunications s'est également fixé l'objectif de contribuer au développement et au changement des sociétés dans lesquelles elle mène ses activités. « Il y a un pourcentage de nos revenus que nous restituons à la communauté », a indiqué le DG d'Econet qui reconnaît que les revenus encaissés par sa société proviennent de la population.

La société Econet Wireless intervient dans divers secteurs de la vie sociale. Elle intervient notamment

seul ce combat. Pour réussir dans sa mission, cette société a dû créer la fondation High Life foundation déjà présente dans plusieurs pays d'Afrique dont le Burundi. L'action de cette fondation née de la volonté d'Econet de soutenir le développement des sociétés est axée sur l'investissement en capital humain, notamment en soutenant l'éducation des enfants orphelins. Cet homme qui est à la tête de la société de télécommunication la plus importante au Burundi indique que le nombre d'étudiants appuyés dépasse 700.

Les bonnes actions d'Econet ne se limitent pas à l'éducation des enfants uniquement. Cette entreprise participe également au développement du pays en appuyant les projets de développement. « Nous soutenons aussi les travaux communautaires en accordant des matériels de construction comme les tôles, le ciment, les tuyaux...en fonction de la nature des travaux en cours sur terrain. Nous l'avons déjà fait à travers toutes les 18 provinces qui composent notre pays. Parfois nous entreprenons ces travaux de développement à nous seuls », indique Njaravaza.

premier rang que sont les clients. Ce dernier a appelé les autres sociétés de télécommunication opérant au Burundi à emboîter le pas à Econet Wireless. « L'organisation de telles activités est une bonne chose parce que c'est la satisfaction du client qui doit être mis en avant », a-t-il dit. Pour lui, cela devrait servir d'exemple aux autres entreprises opérant au Burundi. « Toutes les autres entreprises devraient intégrer cette bonne habitude de se rappeler la place de leurs clients dans leurs politiques commerciales. « Le client est roi », a-t-il rappelé.

En effet, le Directeur Général d'Econet ne s'en passe pas. Il affirme haut et fort que c'est la population qui est à la base de la réussite de la société dont il dirige les activités.

Une loterie d'honneur a été organisée pour les invités du jour

L'organisation des loteries fait partie intégrante de la politique commerciale de la société chef de file des télécoms au Burundi. A part cette fête de fin d'année, Econet a pris la précaution d'organiser une loterie d'honneur pour sa fidèle



L'organisation des loteries fait partie intégrante de la politique commerciale de la société chef de file des télécoms au Burundi.

dans l'éducation des enfants orphelins qu'elle scolarise et soutient jusque dans les universités. « Actuellement, nous avons des étudiants qui poursuivent leurs études au Swaziland, au Zimbabwe et dans des universités très célèbres au monde comme Harvard University, Cambridge University, Oxford University, Morehouse University », a fait savoir Njaravaza. Econet ne mène pas

La population loue les activités d'Econet

Les activités de ce leader des télécoms au Burundi ne passent pas inaperçues. La réaction de la population montre que cette société est un bon partenaire, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social. Lors de cette soirée où Econet Wireless célébrait la fête de fin d'année avec ses abonnés et ses partenaires, quelques-unes des personnes qui ont été soutenues d'une manière ou d'une autre ou celles ayant eu la chance de gagner les loteries ont pris la parole pour remercier cette entreprise.

Parmi elles, un des jeunes ayant bénéficié d'un renforcement des capacités en informatique. « Les responsables d'Econet ont été pour nous de bons parents en nous aidant à renforcer nos capacités en informatique », a dit un jeune dans son intervention. Les gagnants dans les loteries organisées de temps en temps par Econet à travers tout le pays manifestent leur joie. Les activités de cette grande entreprise sont connues à travers tout le pays.

Ce jour-là, un des invités a pris le micro pour remercier Econet de son geste à l'endroit de ses partenaires de

clientèle. La dernière en cours est constituée de lots de valeurs comme des tuk-tuk, des vélos et des motos.

Tout de même, une loterie a été ouverte pour les invités ayant participé aux cérémonies de cette soirée marquant les relations entre Econet et ses clients. Lors de cet événement, certains participants ont eu la chance de gagner des bons d'achat. Ce qui n'est pas allé sans profiter aux autres entreprises de Bujumbura et d'ailleurs.

Le chef marketing chez Econet rassure les clients fidèles à son entreprise. « Aussi longtemps que vous êtes pour nous, nous ne vous laisserons pas partir les mains vides », a-t-il martelé. La première catégorie de tirage était constituée de dix gagnants qui ont bénéficié de bons de 200 mille FBu chacun. Les gagnants de la loterie de ce soir-là n'ont pas manqué de manifester leur joie. On pouvait le lire sur leurs visages quand ils montaient sur la scène en souriant sous un tonnerre d'applaudissements.

Econet promet surtout d'être toujours à l'écoute de sa clientèle, de continuer à contribuer au développement de la population burundaise et de tout faire pour satisfaire ses attentes.



Econet continue de consolider ses relations avec sa clientèle et n'a pas oublié de lui souhaiter encore une fois meilleurs vœux en ce tournant de l'année 2020.

Construction de différentes centrales hydroélectriques

Les travaux sont à un rythme satisfaisant

Dans le but de faire face au déficit énergétique, le gouvernement du Burundi en collaboration avec ses partenaires ont entrepris des projets de construction des centrales hydroélectriques. Ceci afin de contribuer de façon soutenue à la croissance économique pour améliorer les conditions de vie de la population. Les travaux de construction de ces centrales vont bon train, selon le porte-parole du ministère en charge de l'énergie



Centrale hydroélectrique régionale, Rusumo Falls en construction sur la rivière Kagera. Elle fournira 26,5 MW au Burundi.

Les travaux de constructions des centrales hydroélectriques vont bon train

Le porte-parole du ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines, Léonidas Sindayigaya informe que les travaux de construction des centrales hydroélectriques continuent normalement. Pour Jiji-Mulembwe, les travaux continuent et respectent les prévisions. Construite dans la commune de Songa, province Bururi, cette centrale hydroélectrique aura une capacité de 49,5 MW. Selon Sindayigaya, la mise en service de cette centrale est prévue pour 2024. Il précise qu'il y avait eu de petits problèmes liés à la non disponibilité des techniciens suite à la pandémie du covid-19.

S'agissant de la centrale de Ruzibazi (15MW) en construction dans la zone Minago en commune et province de Rumonge, les travaux sont à un rythme très satisfaisant. « Si nous prenons dans la globalité toutes les activités, on peut estimer qu'ils sont à 55% ». Sindayigaya précise que cette centrale sera mise en service début 2022.

Concernant la centrale Kabu 16 (20 MW) qui est en train d'être construite sur la rivière Kaburantwa à la colline Rugano, zone Buhayira en commune Murwi dans la province de Cibitoke, Léonidas Sindayigaya indique cette centrale a connu des problèmes techniques. Pour ce type de barrage, une conduite d'eau forcée a été créée. Un tunnel de 4 km a été creusé. Selon le porte-parole du ministère en charge de l'énergie, au moment du creusement de ce tunnel, on a rencontré une roche qui n'était pas propice au creusement d'un tunnel. Il fait savoir que ceci a retardé les travaux. « Au niveau du barrage là où sera installé le lac de retenue, il y a eu des imprévus qui ont fait que ça prenne beaucoup plus de temps que prévu », a-t-il ajouté. Sindayigaya précise qu'actuellement les activités continuent normalement. Dans un premier temps, les travaux allaient s'achever en 2020. Le porte-parole du ministère en charge de l'énergie espère que la centrale Kabu 16 sera mis en service en 2020.

En ce qui est du barrage de Mpanda (10,4 MW), Léonidas Sindayigaya indique que ce dernier a connu des problèmes de moyens. « C'est un barrage régulier. Le gouvernement

avait souhaité construire son propre barrage. On n'y a injecté pas mal de fonds mais il s'est avéré que les prévisions ne correspondent pas à la réalité sur terrain. Cela a demandé beaucoup plus de moyens que prévus », informe le porte-parole du ministère. Actuellement, les travaux sont provisoirement suspendus. Le gouvernement cherche des partenaires privés pour l'exécution de ce projet. « Le projet devrait continuer dans le contexte du partenariat public-privé. Les négociations sont très avancées. On a déjà trouvé des partenaires ».

Un projet régional au stade avancé

Une autre centrale hydroélectrique est régionale, celle de Rusumo Falls qui est en construction sur la rivière Kagera. Cette centrale desservira trois pays à savoir : le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie. 7 mille habitations des trois pays en seront bénéficiaires. Elle fournira 26,5 MW au Burundi.

Leonidas Sindayigaya rassure qu'au plus tard fin 2021, la centrale électrique de Rusumo Falls sera mise en service. « Actuellement, on est en train de construire des lignes électriques. On a déjà dépassé Muyinga ». Pour la partie burundaise, la ligne devra transiter par Muyinga, Karusi avec un poste d'arrivée à Gitega (Zege).

Les industries minières seront desservies

Le porte-parole du ministère en charge de l'énergie est confiant que même les sociétés faisant actuellement l'exploitation des minerais en utilisant le carburant vont en bénéficier. « Nul doute, aussitôt que cette énergie va être disponible, les entreprises utilisant du carburant actuellement vont bénéficier de cette énergie (houille blanche) ». Selon Sindayigaya, même la société Tanganyika Mining de Mabayi est déjà desservie en courant électrique. Cela laisse

supposer que des investisseurs étrangers vont affluer sur le sol burundais.

Sur la question de savoir quelles villes seront bénéficiaires de cette énergie, Sindayigaya précise qu'elle contribuera à toutes les villes du pays. S'il y a une centrale proche d'un centre urbain quelconque, on ne va pas aller tirer une ligne à 100 km lorsque cette centrale peut suffire à elle-même à desservir le centre urbain.

Il ajoute également que la Régie de Production et de Distribution de l'eau et d'électricité (Regideso) est en train de s'organiser pour que cette énergie arrive au moment où on aura fait pas mal d'extension dans les différents centres urbains. « Aujourd'hui le ministère est conscient de cette situation. La Regideso est également très consciente ».

Quel avenir pour le contrat Regideso-Interpetrol?

En 2017, un contrat de fourniture de courant électrique pendant 10 ans a été signé entre la Regideso et la société Interpetrol. La Regideso doit mensuellement payer à la société Interpetrol une somme de 6 milliards de FBu pour la fourniture de 30 MW. Avec la disponibilité de l'énergie hydroélectrique qui proviendra de ces centrales électriques en construction, le contrat entre la Regideso et Interpetrol pourrait être résilié. Pour Sindayigaya, les signataires du contrat prévoient toujours certaines situations. Il y a des mécanismes de la rupture de ce contrat qu'une fois une situation pareille surviendrait.

Avec la production de l'énergie hydroélectrique qui proviendra de ces centrales électriques, le Burundi aura plus 100 MW supplémentaires.

Bruce Habarugira

DEVELOPPEMENT

Le développement industriel, une arme cruciale contre le chômage

La compétitivité de l'économie est aujourd'hui l'une des préoccupations majeures des Etats quel que soit le niveau de leur environnement économique. Le développement industriel, notamment la compétitivité industrielle, est un levier important sur lequel le Burundi devra s'appuyer pour réaliser ses objectifs en termes de développement humain, économique et social



Professeur Jean Ndimubandi, exposant sur le thème « développement industriel, facteur de lutte contre le chômage. » lors du salon industriel, 3ème Edition qui s'est tenu du 17 au 19 décembre 2020.

ressources financières, à la faiblesse des mécanismes institutionnels de coordination et d'appui ainsi qu'à un environnement des affaires peu favorable.

En dépit des nombreuses contraintes auxquelles le Burundi est confronté, le pays a quand même défini les grandes orientations comme son adhésion aux grandes organisations régionales (EAC, COMESA...) qui lui offrent des possibilités d'accès à des marchés élargis, sa volonté de

faire de la science de la technologie et de l'innovation le moteur du développement durable, l'existence des politiques sectorielles dans les différents ministères et l'élaboration du plan national de développement 2018-2027.

Ce plan a été adopté par le conseil des ministres le 29 juin 2018. C'est un document qui vise l'amélioration de la productivité agricole, la modernisation des infrastructures de base, la création de l'emploi chez

les jeunes et la préservation des écosystèmes.

La contribution du secteur public est indispensable

Dans son exposé sur le thème : « Le développement industriel, facteur de lutte contre le chômage », Professeur Jean Ndimubandi invite le secteur public à jouer son rôle de créer un contexte de politique générale propice aux opérations du secteur privé en facilitant l'établissement des partenariats, en incitant les jeunes à participer aux activités de formation et de développement de l'esprit d'entreprise, mais aussi en leur apportant une aide financière à court terme.

« Les milieux urbains et ruraux regorgent de potentialités non exploitées et qui, si on arrivait à les exploiter, amélioreraient les conditions de vie des populations notamment par la création des emplois. » précise-t-il. Il a expliqué cependant que pour assurer un niveau de vie appréciable à tout le monde, il faut des emplois pour les pauvres, des emplois donnant un sentiment d'équité. Et au niveau de

la productivité, il faut des emplois dans les villes fonctionnelles, des emplois pris avec les marchés mondiaux, des emplois non dangereux pour l'environnement. Enfin pour la cohésion sociale, il faut des emplois donnant un sentiment d'équité, des emplois ouvrant sur les réseaux, des emplois structurant un terme d'identité sociale.

Selon toujours professeur Ndimubandi, le Burundi est un pays qui a une économie basée essentiellement sur l'agriculture. Cependant, l'agro-industrie est la solution la plus sûre pour faire face aux problèmes liés au chômage et à l'insécurité alimentaire. Pour ce, les jeunes burundais doivent être guidés et accompagnés dans le développement de l'esprit d'entreprise, en les incitant à penser à la création de leurs propres entreprises.

Signalons que le thème « Le développement industriel, facteur de lutte contre le chômage » a été développé lors du salon industriel troisième édition qui s'est tenu à Bujumbura en date du 17 au 19 décembre 2020.

Florence Inyabuntu

Le secteur industriel

Un poids lourd de l'économie peu développé

Beaucoup des pays africains se sont développés grâce à l'industrie. Au Burundi, l'industrie est toujours au stade embryonnaire. Lors du panel qui a clôturé la 3ème édition du salon industriel, les participants ont évoqué la problématique de l'industrie et les solutions pour la faire progresser. Ils ont proposé la tenue des états généraux de l'industrie pour passer en revue les besoins en matière d'industrialisation



« Selon les panélistes, l'organisation des états généraux de l'industrie est une nécessité pour voir comment rentabiliser le secteur. »

Le Burundi regorge de potentialités pour développer son industrie et, partant, relever son économie. Cela ressort du 3ème panel qui a clôturé le salon industriel.

Hon. Olivier Suguru, président de l'Association des Industriels du Burundi (AIB) se réfère à la révolution industrielle du 14ème siècle.

« Notre économie est fondée sur l'agriculture. Elle peut donc passer à une économie reposant sur la production mécanisée des biens manufacturés comme cela s'est passé au 14ème siècle », explique-t-il avant de signaler que le développement industriel est le premier atout pour la création de l'emploi.

Christian Nibasumba, représentant pays de TradeMark East Africa au Burundi rassure que le pays a des potentialités pour développer l'industrie.

« D'abord, le pays dispose d'une population jeune en âge de travailler. Ensuite, il a une bonne pluviométrie, soit 8 à 9 mois de pluie sur les 12 mois qui forment l'année. Ce qui permet de produire sur toute l'année », indique M.Nibasumba avant de signaler que la position géographique du Burundi est, par ailleurs, stratégique.

Selon lui, le Burundi est connecté directement à trois communautés régionales, à savoir : la Communauté Est Africaine (EAC), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et le Marché Commun de l'Afrique Australe (SADC). Ce qui constitue un grand marché pour le pays.

La liaison à ces communautés, continue-t-il, favorise la libre circulation des biens, des services et des capitaux. « Dans cette logique, on a plus à gagner qu'à perdre », témoigne M.Nibasumba.

Chrysologue Mutwa, directeur général du commerce au ministère du Commerce, des Transports, de l'Industrie et du Tourisme affirme que sans l'industrialisation, le développement n'est pas possible. Cependant, tranquillise-t-il, son développement est possible pour notre gouvernement qui encourage l'évolution industrielle.

« Maintenant, le gouvernement a déjà mis en place la politique nationale d'industrialisation et la stratégie nationale d'industrialisation », annonce-t-il.

Une industrie qui fait face à des défis

Selon Denis Nshimirimana, secrétaire général de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB), la balance commerciale du Burundi est déficitaire. Les importations priment sur les exportations. Nous

devons investir dans les exportations pour générer les devises et faire face à leur rareté. « Nous vivons dans un pays où plus de 90% de la population sont des agri-éleveurs. Par ailleurs, depuis 1960, nous nous sommes focalisés sur l'exportation des matières premières brutes », explique M.Nshimirimana.

Or, explique-t-il, si on compare l'apport en devises d'une quantité de matière brute exportée et de la même quantité de cette matière exportée après transformation, ledit apport peut être multiplié par quatre.

D'après le rapport de la Banque de la République du Burundi (BRB) du premier trimestre sur la politique monétaire, le déficit de la balance commerciale des biens s'est aggravé au premier trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, s'établissant à -585.663,4 contre -328.318,8 MBIF, en liaison avec l'augmentation des importations CIF (433.016,8 contre 397.107,9 MBIF), associée à la diminution des exportations CIF (47.353,4 contre 68.789,1 MBIF). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 10,9 contre 17,3%.

Evidemment, reconnaît Hon. Suguru, les défis en matière d'industrialisation ne manquent pas. Ce sont notamment le manque de vision des entreprises (difficile pour les entreprises de partager les visions et les expériences), le manque de mains d'œuvre qualifiée. Il témoigne que la plupart des politiques africaines n'accompagnent pas le secteur privé et sont souvent dans des crises politiques à répétition. Ce qui n'avantage pas l'implémentation des industries. Le manque de financements est aussi un grand défi pour l'industrialisation, estime le président de l'AIB. Il rappelle

que les banques sont réticentes à financer le secteur agro-alimentaire ; bref à octroyer des crédits sur le long terme.

Hon.Suguru déplore l'insuffisance des infrastructures de base comme l'électricité et l'eau sans oublier la non viabilisation des nouvelles zones industrielles.

M.Nshimirimana revient sur la problématique de ne pas se regrouper dans des associations de 5 à 8 personnes pour élaborer des projets colossaux allant des millions aux milliards d'USD. Pourtant, certifie-t-il, on ne pourra pas être compétitif avec une entreprise qui produit plus de 500 mille articles par jour, alors qu'on produit 20 articles par jour.

« Par ailleurs, l'environnement légal et réglementaire n'est pas assaini. Un crédit à un taux d'intérêt de 15 à 18% ne peut pas donner un bon produit », déplore le secrétaire général de la CFCIB. Le gouvernement devrait, estime-t-il, octroyer des prêts préférentiels, soit 5% sur l'impôt sur le revenu aux entreprises ayant par exemple 500 employés, réduire pour les entreprises qui produisent plus la facture de l'électricité.

On ne peut pas passer outre le développement du Bureau Burundais de Normalisation (BBN) qui certifie les produits à exporter. Actuellement, certifie-t-il, cette institution souffre du manque de ressources humaines et d'équipements.

« Sans oublier la mise en place d'un fonds de stabilisation », martèle-t-il.

Chrysologue Mutwa, directeur général du commerce reconnaît les taux d'intérêts élevés sur les crédits. Il invoque également le problème des infrastructures sous-développées ou en état de vieillesse

et l'enseignement de base qui fait toujours défaut (insuffisance de techniciens qualifiés).

Stany Ngendakumana, directeur de la communication et des services aux contribuables à l'Office Burundais des Recettes (OBR) regrette que les jeunes entrepreneurs aient peur de promouvoir leurs produits croyant pouvoir exposer leurs technologies. « C'est aussi de cette façon qu'ils estiment pouvoir contourner le fisc. Pourtant, on ne peut en aucun cas émerger si on ne se conforme pas à la fiscalité », apprend-t-on de lui.

Désiré Musharitse, directeur de l'Agence de Promotion des Investissements (API) s'inquiète que les unités industrielles qui naissent peuvent ne pas tenir compte de la compétitivité au sein de la sous-région. Ce qui peut causer leur décès à la naissance.

Du secteur primaire au secteur industriel

Les 90% d'agriculteurs burundais doivent être intégrés dans le secteur industriel. « Un nombre important d'associations et de coopératives agricoles est encadré par les industriels », fait remarquer Hon.Suguru, président de l'AIB. Cet opérateur économique invite les industriels à rentabiliser la chaîne de valeur, surtout que les agriculteurs constituent une main d'œuvre moins chère et presque gratuite.

Raisonnant dans ce sens, M.Nshimirimana, explique qu'il faut connecter les agriculteurs avec les institutions de recherche agricole pour mettre à disposition des semences sélectionnées. Et de renchérir : « Nous devons travailler dans une logique qui nous montre la quantité de production des coopératives qui approvisionne



« Le Burundi regorge de potentialités pour développer son industrie et, partant, relever son économie : la production agricole, le sol riche en minerais... »

chaque jour telle ou telle autre industrie ».

Ce cadre de la CFCIB soutient la politique d'irrigation. Cela parce que le pays est riche en eau.

L'environnement doit être protégé

Hon.Suguru encourage les industriels à mettre en place des systèmes de gestion des déchets pour les générations futures.

« Imaginez-vous si vous polluez le lac Tanganyika ! Ce sont tant de richesses que vous mettez en danger. Environ 350 espèces qui vivent dans ce lac, une potentialité pour le tourisme même. Les différentes sortes de poissons peuvent être protégées et exportées. Ce qui peut générer des devises au pays », déclare Hon. Dr. Peter Mutuku Mathuki, directeur exécutif d'East African Business Council (EABC).

Un climat défavorable aux Investissements Directs Etrangers (IDEs)

Dans un article publié par Burundi Eco au mois d'octobre dernier intitulé « Pourquoi le Burundi peine-t-il à attirer les investisseurs étrangers », des efforts considérables pour assainir le climat des affaires s'avèrent une nécessité.

Ainsi, depuis la crise socio-politique de 2015, les investissements directs étrangers sont passés de 47 millions USD en 2014 à 7 millions USD en 2015.

L'article stipule que la dépréciation de la monnaie burundaise par rapport aux devises étrangères réduit la confiance des investisseurs.

La régression de la croissance économique (- 3,9 %) suite à la crise de 2015 a découragé les investisseurs qui ont peur d'investir dans le pays. Le système fiscal burundais avec un taux d'imposition particulièrement élevé, très défavorable aux entreprises privées est pointé du doigt parmi les causes bloquant les Investissements Directs Etrangers (IDEs).

De plus, la diminution des réserves en devises est récurrente (les réserves officielles s'établissent à 59,3 contre 73,6 millions USD. Elles ont diminué de 19,4% par rapport au trimestre précédent, cfr le rapport du premier trimestre sur la politique monétaire de la Banque centrale) et le taux d'inflation continue à augmenter.

Ce n'est pas aussi rassurant de rapatrier les capitaux pour les investisseurs étrangers. Ceux-ci doivent convertir la monnaie locale en devises étrangères.

Pour attirer les IDEs, les experts recommandent à la consolidation de la paix, la stabilité politique, l'amélioration de la compétitivité et de l'exploitation des potentialités dans les secteurs des services, touristique, minier, agricole et manufacturier.

Tous les panélistes (le président de l'AIB, le représentant du ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, le secrétaire général de la CFCIB, le CEO de l'AEBEC et le représentant pays de TradeMark East Africa au Burundi) ont conclu sur la nécessité d'organiser les états généraux de l'industrie afin de voir comment rentabiliser le secteur.

Mélange Maniragaba

EAC

La mise en application du protocole sur marché commun au ralenti

Malgré certaines avancées observées dans la libre circulation des biens et des personnes au sein de l'« East African Community » (EAC), les défis ne manquent pas. Cela a été dit par Ange Dorine Irakoze, responsable des opérations et avocat-collaborateur principal dans le cabinet d'avocats « RUBEYA & Co-Advocates » lors de la 3^{ème} édition du salon industriel



Le marché commun de l'EAC prévoit la libre circulation des biens et des personnes. Mais, la mise en application de certains engagements cause problème dans différents pays membres.

« La libre circulation des personnes, biens et services au sein de l'EAC : quelle est la situation actuelle ? » était l'un des thèmes qui ont occupé le 2^{ème} jour de la 3^{ème} édition du salon industriel. Ange Dorine Irakoze donne pas mal de détails là-dessus en montrant que les mouvements à l'intérieur de la communauté sont inévitables, mais qu'ils nécessitent plutôt une libéralisation assez profonde. L'article 5 du Traité portant création de l'EAC clarifie les étapes de l'intégration qui sont l'union douanière (2005-2010), le marché commun (2010), l'union monétaire (2013) et la confédération politique (2017). Pourtant, c'est le protocole sur le marché commun qui prévoit la libre circulation des personnes, des biens et des services.

De la libre circulation des biens

« La libre circulation des marchandises entre les pays membres est régie par le droit douanier de la communauté, tel qu'il est spécifié à l'article 39 du protocole sur l'établissement

du marché commun de la Communauté de l'Afrique de l'Est», précise Mme Irakoze. Elle ajoute que la loi de 2017 sur l'élimination des barrières non tarifaires dans l'EAC a été approuvée par tous les chefs d'Etat des pays membres de la communauté en avril 2017 et est en cours de mise en application. Par conséquent, différentes réalisations ont été enregistrées, entre autres l'application du tarif extérieur commun de l'EAC, l'accord sur un traitement tarifaire communautaire, la suppression des barrières non tarifaires et l'harmonisation fiscale.

Pour illustrer, Mme Irakoze précise qu'un cadre légal sur

l'harmonisation des taxes nationales a été finalisé et est actuellement utilisé comme contribution au processus en cours d'élaboration de la politique fiscale de l'EAC. Ce n'est pas que cela. Deux documents de politique d'harmonisation des impôts nationaux ont été élaborés à savoir la politique d'harmonisation de la TVA et des droits d'accise et la politique d'harmonisation des impôts sur le revenu au sein de l'EAC.

De la libre circulation des personnes

Le protocole sur le marché commun de la communauté est-africaine

comporte plusieurs mesures qui libéralisent le mouvement des personnes au sein de l'EAC. En conséquence, tous les pays membres de la communauté disposent des documents communs de voyage (passeport) et les formulaires d'entrée et de sortie sont harmonisés. Ils reflètent des normes internationales. La circulation des travailleurs est aussi libéralisée, car les procédures de délivrance des permis de travail ont été harmonisées dans certains pays membres de l'EAC (Kenya, Rwanda et Ouganda). Ce n'est pas tout. Il y a eu harmonisation et reconnaissance mutuelle des qualifications académiques et professionnelles à travers la signature des accords de reconnaissance mutuelle. Les personnes concernées sont notamment les ingénieurs, les comptables, les vétérinaires, etc.

Au niveau éducatif, il y a beaucoup de projets visant l'élaboration des stratégies d'harmonisation de l'éducation, entre autres le projet de stratégie d'harmonisation de l'enseignement primaire et secondaire, et de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). On ne peut pas ignorer la mise en place du conseil interuniversitaire d'Afrique de l'Est (IUCEA). Ledit conseil établit des programmes universitaires harmonisés en médecine, sciences fondamentales, sciences et ingénierie. Il a élaboré une stratégie visant l'établissement d'un système commun d'assurance qualité universitaire dans la région. Il a élaboré également des repères pour le programme d'études commerciales et des repères pour l'informatique et les programmes liés à la technologie.

De la libre circulation des services

L'accord général de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur le commerce des services (GATS) classe les services en 12 secteurs différents, avec un total de 160 sous-secteurs. Mais seulement 7 secteurs prioritaires ont constitué la première phase de négociation entre les pays membres de l'EAC. Ces secteurs sont par exemple la télécommunication, l'éducation, le tourisme, le transport, les services financiers et commerciaux. Par la suite, chaque pays membre de l'EAC doit dresser une liste des engagements qu'il prend par rapport à ces secteurs. Ils sont appelés également à établir un calendrier de mise en application de la libéralisation de ces secteurs.

Tous ces aspects évoqués, résultent du cadre légal du marché commun de l'EAC. Ledit cadre légal est efficace s'il va de pair avec sa mise en application. Malheureusement, le respect des engagements n'est toujours pas évident parce que différents pays tiennent beaucoup à leur souveraineté. En plus, la population n'est pas assez sensibilisée sur les opportunités qu'elle peut bénéficier dans les pays voisins. Pour conclure, Mme Irakoze souligne que dans l'avenir, l'accent sera mis sur la mise en œuvre intégrale du protocole sur marché commun. Le processus d'intégration peut être retardé ou ralenti, mais il ne peut pas être interrompu.

Gilbert Nkurunziza

TIC

Vers la taxation des services des réseaux sociaux

L'utilisation progressive des réseaux sociaux a été une cause directe de la diminution du chiffre d'affaire des communications voix des opérateurs mobile et par conséquent d'une diminution des revenus de l'Etat perçus par minute de communication mobile. Un besoin urgent de revoir la tarification tenant compte des nouveaux services de télécommunications se présente

Les Over The Top semblent bouleverser le monde. En matière d'accès aux ressources, à savoir : la santé, le transport, l'éducation, l'agriculture, les services publics et les services financiers. Les opérateurs des réseaux mobiles adoptent de plus en plus des modèles commerciaux axés sur les données. Ce qui a déclenché la révolution numérique dans tous les secteurs.

Les OTTs facilitent les communications et les affaires pour les utilisateurs à moindre coût et permettent de véhiculer et de transmettre rapidement une information. Cependant, le constat est que les OTTs ont diminué le chiffre d'affaire des communications voix des opérateurs mobiles et par conséquent les revenus de l'Etat. Alors comment taxer ces OTTs? Voilà la question à laquelle le gouvernement du Burundi veut trouver une réponse.

C'est autour d'une table ronde que



L'ARCT trouve que la consommation progressive et accélérée du volume des données en Mbits par seconde n'est pas facturée à sa juste valeur.

le ministère de la Communication a rencontré les opérateurs des télécoms pour en débattre et trouver une réponse.

Un besoin urgent de taxer les recettes

Selon les données présentées par l'Agence de Régulation des Compagnies de Télécommunications, les statistiques montrent que le secteur compte beaucoup d'abonnés

internet et aussi que le chiffre d'affaire internet est important. Jusqu'en décembre 2019, le secteur des télécoms comptait 6 532 039 abonnés mobiles et 1 119 914 abonnés internet avec un chiffre d'affaire respectif de 151 923 208 487 FBu et 9 781 855 550 FBu. Le taux de pénétration mobile est de 54% pour le mobile et 10% pour l'internet avec 4 opérateurs mobiles, 10 opérateurs internet (y compris les 4 opérateurs mobiles) et 3 exploitants de la fibre optique.

Pour le camp du gouvernement, les services des réseaux sociaux ou "Over The Top" (OTTs) sont considérés comme étant ceux qui ont un impact significatif sur l'économie des opérateurs économiques. Sur ce, le gouvernement du Burundi compte élaborer une nouvelle grille de tarification tenant compte des nouveaux services de télécommunications. La consommation progressive et accélérée du volume des données en Mbits par seconde n'est pas facturée à sa juste valeur.

Les opérateurs engrangent-ils une marge bénéficiaire exorbitante ?

Au premier trimestre 2020 (31 mars 2020), le prix d'achat d'1 Mbps était de 85 USD et il était vendu à 151 USD. Quant aux tarifs moyens de gros sur l'achat et la vente par Mbit/seconde (septembre 2020), que ce soit pour le Mbps ou le Mbit, le gouvernement juge que les sociétés de télécommunication encaissent une marge bénéficiaire élevée.

Cependant, les représentants de ces sociétés ne voient pas les choses du même œil. Pour eux, cette marge qui est visible à l'œil nu n'est pas encaissée totalement par ces sociétés. Les commentaires qui sont revenus souvent est que l'ARCT en tant qu'organe régulateur devrait être au courant des charges qui pèsent sur les opérateurs.

"L'investissement dans les

réseaux data est cher par rapport à la communication voix. Paradoxalement, la marge bénéficiaire dans cette branche est minime", a fait savoir Nepias Njaravaza, DG de l'Econet Wireless.

Il faut s'inspirer d'ailleurs

L'investissement dans les réseaux sociaux est influencé par beaucoup de choses notamment le prix de la fourniture de ces services comparé au prix d'achat de la bande passante, l'accès aux infrastructures, le coût de l'investissement et le taux d'alphabétisation de la population. Pour le DG d'Econet Wireless, la plupart des réseaux Data sont vendus sous forme de bouquets. Il faut remarquer qu'un bouquet se vend à 1Mbit/seconde.

Selon le DG de BBS, le Burundi n'est pas un pays isolé. "Il faut que l'ARCT en tant qu'organe régulateur s'inspire de l'expérience des autres pays et présente un modèle qui est adapté au contexte du pays." Une décision trop hâtive pourrait affecter la santé financière des entreprises de télécommunication", explique-t-il.

Les parties prenantes présentes à ce débat ont suggéré qu'une autre réunion soit envisagée pour trouver une solution à ce problème. « C'est une question difficile à résoudre pour le moment », ajoute le DG de BBS.

Dona Fabiola Ruzagiriza

Chers lecteurs,

Au cours des dernières semaines, votre journal a republié le conte poétique et philosophique « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry. Nous sommes arrivés à l'issue de cette belle rencontre.

Aujourd'hui nous recommençons une nouvelle aventure, il s'agit du conte fantastique « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll, un mathématicien britannique devenu écrivain, conteur, photographe. Il s'agit d'une histoire dense et riche en rebondissements, peuplée d'étranges créatures au comportement inquiétant.

Résumé : Alice s'assoupit au creux d'un arbre. Tout aux alentours n'est plus qu'un lointain écho quand soudain un lapin blanc passe devant elle sans la voir. Il porte une jaquette et semble très énervé. Alice, étonnée, le suit jusque dans son terrier où elle plonge alors au sein d'un univers abracadabrante, si éloigné du sien !

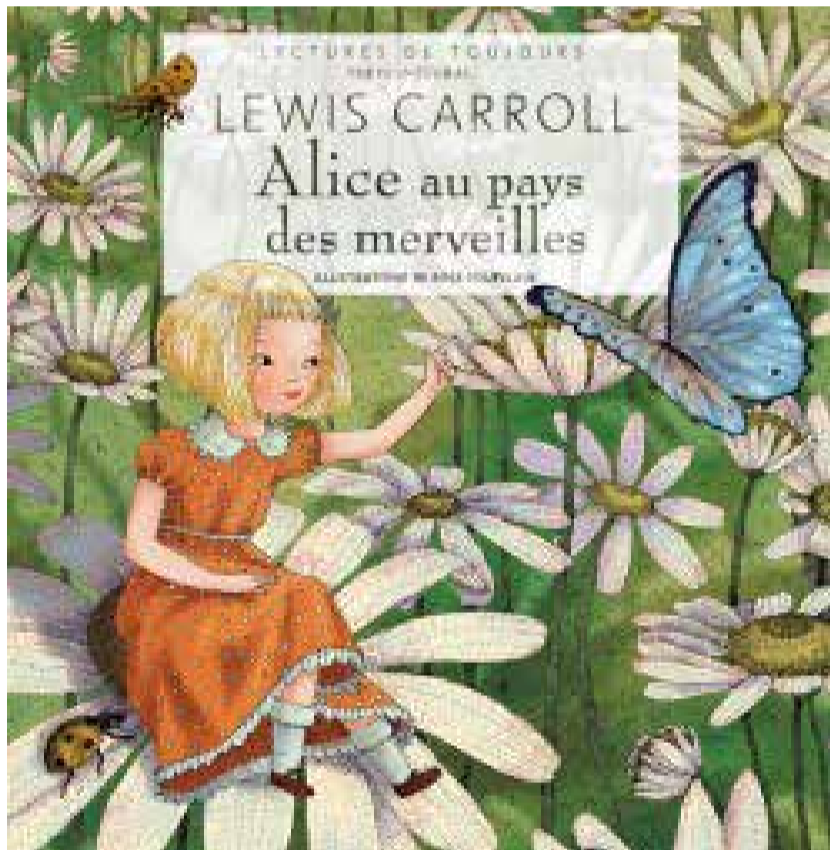
Sa curiosité va la pousser à boire une potion magique et manger un champignon qui lui permettra de rapetisser. Sur son chemin, elle rencontrera une chenille qui fume la pipe, le chat souriant du Cheshire, enfin une reine de cœur et son roi avec un jeu de cartes qui s'adonnent au croquet.

La petite fille est alors confrontée à un monde fictif où se succèdent des personnages dénués de sens et souvent effrayants.

Ce chef-d'œuvre de la littérature enfantine, édité la première fois en 1865 dans l'Angleterre victorienne, a été adapté au cinéma une première fois en 1903, repris entre autres par les Studios Walt Disney en 1951 et en 2010 par Tim Burton avec Johnny Depp.

Bonne lecture et bon amusement.

La rédaction.



CHAPITRE I

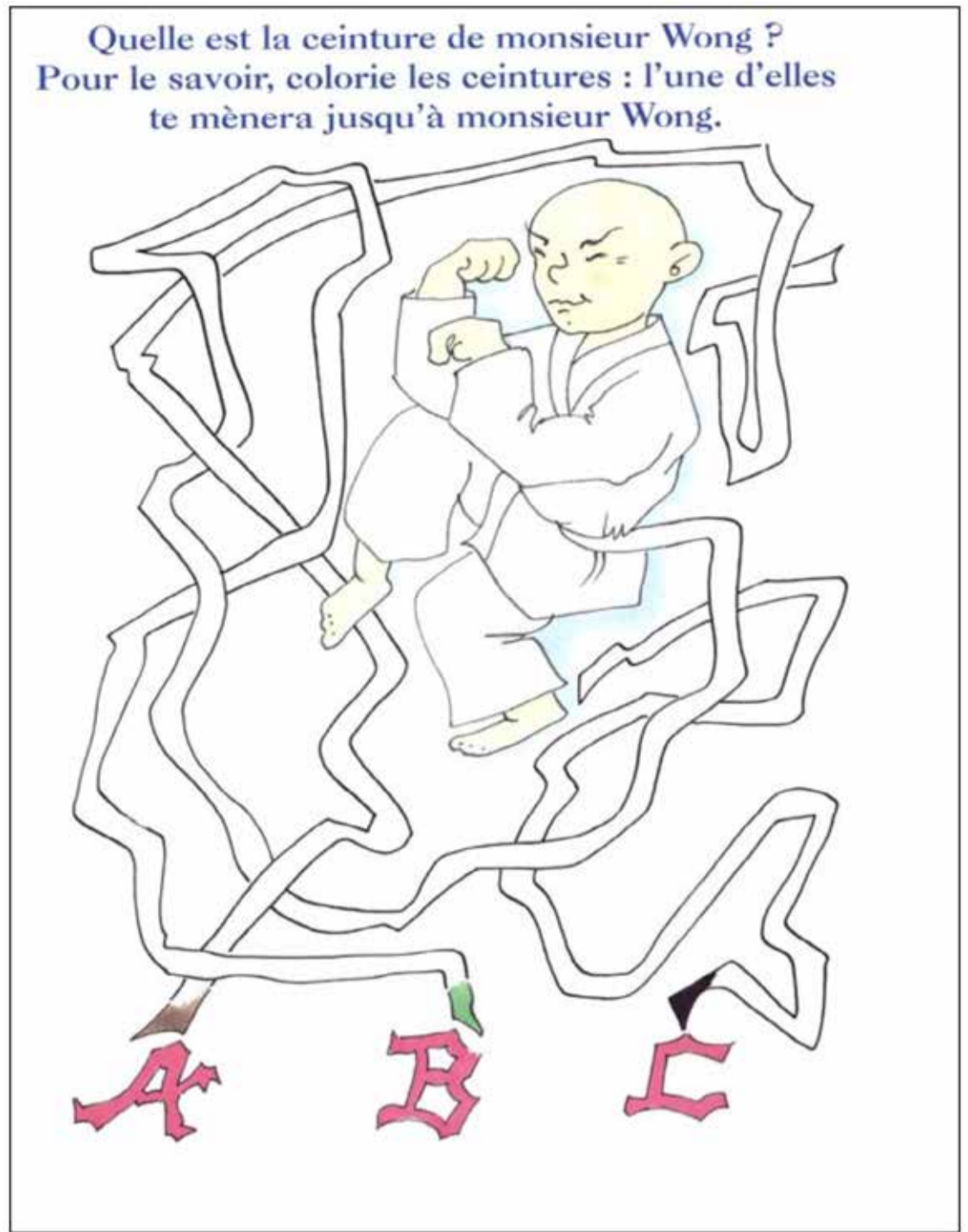
Descente dans le terrier du lapin

Alice commençait à se sentir très lasse de rester assise à côté de sa sœur, sur le talus, et de n'avoir rien à faire : une fois ou deux, elle avait jeté un coup d'œil sur le livre que lisait sa sœur ; mais il ne contenait ni images ni dialogues : « Et, pensait Alice, à quoi peut bien servir un livre où il n'y a ni images ni dialogues ? »

Elle se demandait (dans la mesure où elle était capable de réfléchir, car elle se sentait tout endormie et toute stupide à cause de la chaleur) si le plaisir de tresser une guirlande de pâquerettes valait la peine de se lever et d'aller cueillir les pâquerettes, lorsque, brusquement, un Lapin Blanc aux yeux roses passa en courant tout près d'elle.



Ceci n'avait rien de particulièrement remarquable ; et Alice ne trouva pas non plus tellement bizarre d'entendre le Lapin se dire à mi-voix : « Oh, mon Dieu ! Oh, mon Dieu ! Je vais être en retard ! » (Lorsqu'elle



y réfléchit par la suite, il lui vint à l'esprit qu'elle aurait dû s'en étonner, mais, sur le moment, cela lui sembla tout naturel) ; cependant, lorsque le Lapin tira bel et bien une montre de la poche de son gilet, regarda l'heure, et se mit à courir de plus belle, Alice se dressa d'un bond, car, tout à coup, l'idée lui était venue qu'elle n'avait jamais vu de lapin pourvu d'une poche de gilet, ni d'une montre à tirer de cette poche. Dévorée de curiosité, elle traversa le champ en courant à sa poursuite, et eut la chance d'arriver juste à temps pour le voir s'enfoncer comme une flèche dans un large terrier placé sous la haie.

Un instant plus tard, elle y pénétra à son tour, sans se demander une seule fois comment diable elle pourrait bien en sortir.

Le terrier était d'abord creusé horizontalement comme un tunnel, puis il présentait une pente si brusque et si raide qu'Alice n'eut même pas le temps de songer à s'arrêter avant de se sentir tomber dans un puits apparemment très profond.

Soit que le puits fût très profond, soit que Alice tombât très lentement, elle s'aperçut qu'elle avait le temps, tout en descendant, de regarder autour d'elle et de se demander ce qui allait se passer. D'abord, elle essaya de regarder en bas pour voir où elle allait arriver, mais il faisait trop noir pour qu'elle pût rien distinguer. Ensuite, elle examina les parois du puits, et remarqua qu'elles étaient garnies de placards et d'étagères ; par endroits, des cartes de géographie et des tableaux se trouvaient accrochés à des pitons. En passant, elle prit un pot sur une étagère ; il portait une étiquette sur laquelle on lisait : MARMELADE D'ORANGES, mais, à la grande déception d'Alice, il était vide. Elle ne voulut pas le laisser tomber de peur de tuer

quelqu'un et elle s'arrangea pour le poser dans un placard devant lequel elle passait, tout en tombant.



« Ma foi ! songea-t-elle, après une chute pareille, cela me sera bien égal, quand je serai à la maison, de dégringoler dans l'escalier ! Ce qu'on va me trouver courageuse ! Ma parole, même si je tombais du haut du toit, je n'en parlerais à personne ! » (Supposition des plus vraisemblables, en effet.)

Plus bas, encore plus bas, toujours plus bas. Est-ce que cette chute ne finirait jamais ? « Je me demande combien de kilomètres j'ai pu parcourir ? dit-elle à haute voix. Je ne dois pas être bien loin du centre de la terre. Voyons : cela ferait une chute de six à sept mille kilomètres, du moins je le crois... (car, voyez-vous, Alice avait appris en classe pas mal de choses de ce genre, et, quoique le moment fût mal choisi pour faire parade de ses connaissances puisqu'il n'y avait personne pour l'écouter, c'était pourtant un bon exercice que de répéter tout cela)... Oui, cela doit être la distance exacte... mais, par exemple, je me demande à quelle latitude et

à quelle longitude je me trouve ? » (Alice n'avait pas la moindre idée de ce qu'était la latitude, pas plus d'ailleurs que la longitude, mais elle jugeait que c'étaient de très jolis mots, impressionnants à prononcer.)

Bientôt, elle recommença : « Je me demande si je vais traverser la terre d'un bout à l'autre ! Cela sera rudement drôle d'arriver au milieu de ces gens qui marchent la tête en bas ! On les appelle les Antipattes, je crois – (cette fois, elle fut tout heureuse de ce qu'il n'y eût personne pour écouter, car il lui sembla que ce n'était pas du tout le mot qu'il fallait) – mais, je serai alors obligée de leur demander quel est le nom du pays, bien sûr. S'il vous plaît, madame, suis-je en Nouvelle-Zélande ou en Australie ? (et elle essaya de faire la révérence tout en parlant – imaginez ce que peut être la révérence pendant qu'on tombe dans le vide ! Croyez-vous que vous en seriez capable ?) Et la dame pensa que je suis une petite fille ignorante ! Non, il vaudra mieux ne rien demander ; peut-être que je verrai le nom écrit quelque part. »

Plus bas, encore plus bas, toujours plus bas. Comme il n'y avait rien d'autre à faire, Alice se remit bientôt à parler. « Je vais beaucoup manquer à Dinah ce soir, j'en ai bien peur ! (Dinah était sa chatte.) J'espère qu'on pensera à lui donner sa soucoupe de lait à l'heure du thé. Ma chère Dinah, comme je voudrais t'avoir ici avec moi ! Il n'y a pas de souris dans l'air, je le crains fort, mais tu pourrais attraper une chauve-souris, et cela, vois-tu, cela ressemble beaucoup à une souris. Mais est-ce que les chats mangent les chauves-souris ? Je me le demande. »

La suite de "Alice au pays des merveilles"...à lire la semaine prochaine.

Sélection de programmes de télévision

lundi 28 décembre 2020 à 21h05



Mag: Gala du 44e Festival du cirque de Monte-Carlo

Genre : Gala
Durée : 170 mn
Réalisateur : François-René Martin

Pour les fêtes, France 3 nous invite à passer une soirée à Monaco et vibrer avec les chevaux du 44e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Ce 44e Festival attribuera cette année une place d'honneur à la plus belle conquête de l'homme, le cheval. Chevaux arabes, frisons, ...

mardi 29 décembre 2020 à 22h15



Doc: La liste rouge

Genre : Nature
Durée : 45 mn
Nationalité : Etats-Unis

Le guépard est en voie d'extinction si on n'en fait pas davantage pour le protéger, car il est chassé de son habitat naturel et vit désormais majoritairement en dehors des réserves.

mercredi 30 décembre 2020 à 20h55



Film: Le secret de la pyramide

Genre : Aventures
Durée : 110 mn
Réalisateur : Barry Levinson
Nationalité : Etats-Unis
Année : 1985

À Londres, en 1870, arrivant au collège de Brompton, le jeune et un peu enveloppé John H. Watson est accueilli par un condisciple qui n'est autre que le jeune Sherlock Holmes. Sherlock est fou amoureux d'Elizabeth, la nièce du professeur Waxflatter...

jeudi 31 décembre 2020 à 20h55



Doc: Crazy Horse

Genre : Documentaire
Durée : 135 mn
Réalisateur : Frédéric Wiseman
Nationalité : France
Année : 2011

Entrez dans les coulisses du temple mondial de la sensualité, le Crazy Horse de Paris... Pour son 59e film, Frederick Wiseman lève le rideau d'une troisième institution française après la Comédie Française et le Ballet de l'Opéra de Paris. Au coeur du célèbre cabaret parisien...

vendredi 01 janvier 2021 à 20h50



Film: Godzilla 2, roi des monstres

Genre : Science-fiction
Durée : 125 mn
Réalisateur : Michael Dougherty
Nationalité : Etats-Unis
Année : 2019

L'agence cryptozoologique Monarch doit faire face à une vague de monstres titanesques, comme Godzilla, Mothra, Rodan et surtout le redoutable roi Ghidorah à trois têtes. Un combat sans précédent entre ces créatures considérées jusque-là comme chimériques menace d'éclater...

samedi 02 janvier 2021 à 20h50



Film: Road House

Genre : Aventures
Durée : 115 mn
Réalisateur : Rowdy Herrington
Nationalité : Etats-Unis
Année : 1989

Dalton n'est pas un videur de discothèque comme les autres. Diplômé en philosophie, expert en arts martiaux, il possède un contrôle absolument parfait de lui-même. Il est le meilleur de sa spécialité, le videur le plus doué et le plus respecté des États-Unis. Le patron du Double Deuce, ...

dimanche 03 janvier 2021 à 20h55



Film: Prédétermination

Genre : Fantastique
Durée : 95 mn
Réalisateur : Peter Spierig
Nationalité : Australie
Année : 2014

Un agent temporel passe d'une époque à une autre pour essayer d'arrêter un terroriste qui pose des bombes. Dans un bar, où il se fait passer pour un barman, l'agent écoute un journaliste lui raconter sa vie. Né fille, il a grandi sous le nom de Jane dans un orphelinat...

Proverbes

« À mouton tondu, Dieu mesure le vent »

C'est aux difficultés que tu rencontres que l'on voit les efforts que tu fournis.

« On tarde à grandir, on ne tarde pas à mourir »

Ce proverbe vient d'Afrique du Sud et signifie que l'on peut mourir à n'importe quel âge.

« Si en te baignant tu as échappé au crocodile, prends garde au léopard sur la berge »

Proverbe sud-africain qui signifie : si tu as échappé une fois à un danger, cela ne veut pas dire que tu échapperas au suivant.

« Il n'y a rien qu'on puisse faire avec le droit d'aïnesse que de taquiner le plus jeune que soi »

Le plus fort ne doit pas utiliser sa force pour brimer le plus faible. Être grand n'est pas une fin en soi.

« La violence du vent n'enlève pas les taches du léopard »

Ce proverbe signifie que les difficultés de la vie ne changent pas notre nature réelle.

« La femme est la ceinture qui tient le pantalon de l'homme »

Ce proverbe de la Côte d'Ivoire signifie que la femme est le soutien de l'homme.

« Un arbre coupé, on ne le répare plus »

Un autre proverbe congolais qui signifie que c'est dès le plus jeune âge qu'il faut corriger les erreurs de l'enfant.

« La vieillesse de l'oiseau se voit par ses os »

Proverbe congolais qui signifie : on peut croire qu'une personne est jeune mais elle ne fait pas son âge.

« J'ai regardé le ciel et la terre »

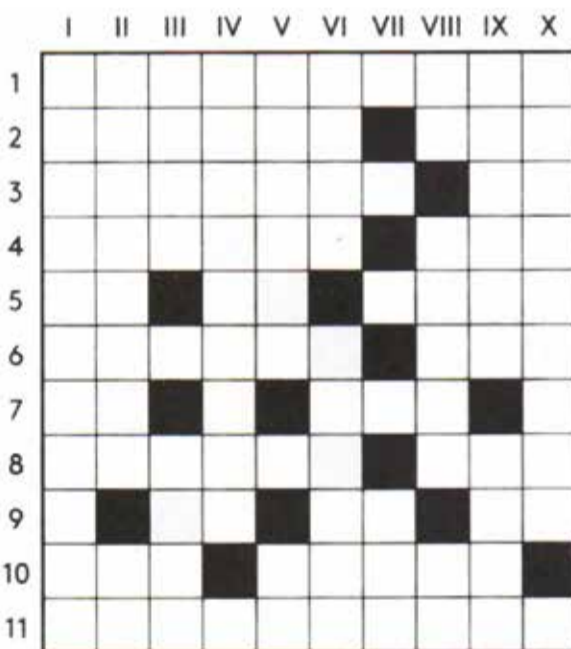
Proverbe congolais, qui raconte que lorsqu'on perd espoir, on lève les yeux pour seulement regarder en bas.

« La grenouille ne se fatigue pas dans l'eau »

On habite là où on est heureux.

Proverbe ngbandi, RDC

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. Porte à porte. - 2. Accomplir. Appel au secours. - 3. Poissons serpentiforme. Coutumes. - 4. Reste. Retire. - 5. Chef de nage en aviron. Infra rouge. Puits naturel. - 6. Alimentées de force. Don. - 7. Préposition de localisation. Protection contre les vampires - 8. Incroyantes. Période. - 9. Traditions d'un pays. Connu. Aluminium. - 10. Parcourue. Ventilés. - 11. Sans limites.

VERTICALEMENT

I. Préjudiciable. - II. Fatigant. Temps universel. - III. Supérieure. Conspuée. - IV. Tuiles - V. Pénètre. Douze mois. - VI. Réalise. Passée au sas. - VII. Adresse électronique. - VIII. Carte. Pas rond. Article espagnol. - IX. Vérifier la cuisson. Coupe de prés. - X. Le plus important.

Mots croisés : Solution du numéro précédent



Lumitel célèbre 7 ans d'anniversaire

Ce 19 décembre 2020 la société Lumitel a célébré son 7^{ème} année de mise en service. Les cérémonies officielles avaient été rehaussées par la présence des représentants des institutions gouvernementales et des organisations internationales, de nombreux clients fidèles, des partenaires et du personnel de la Société Viettel Burundi



Nguyen Huy Tan, Directeur Général de Lumitel : «Lumitel continuera à investir davantage dans les technologies les plus modernes pour améliorer sa qualité de service, mieux servir ses clients et contribuer au développement socio-économique ».

Dans son allocution, M. Nguyen Huy Tan, Directeur Général de Lumitel a mis en exergue le parcours de la construction et du développement de Lumitel au cours des 7 dernières années avec de nombreuses réalisations remarquables. Il a souligné que dès la réception du registre de commerce délivré par le Ministère de la Justice de la République du Burundi le 19 décembre 2013, Lumitel a profité de ses ressources au maximum en construisant des infrastructures réseau de téléphonie mobile à travers le pays. Une année plus tard, en février 2015, Lumitel a achevé la



Les cérémonies officielles avaient été rehaussées par la présence des représentants des institutions gouvernementales et des organisations internationales.

construction de plus de 600 stations de base mobiles terrestres (BTS) et de plus de 3.000 km de câbles à fibres optiques pour les réseaux de transmission à l'échelle nationale. Cela classe Lumitel n° 1 au Burundi pour sa couverture de réseau mobile (95% de la population Burundaise) y compris les régions lointaines et frontalières. Le 15 mars 2015, Lumitel a officiellement lancé les services de connexion 2G, 3G et 4G dans tout le Burundi et après seulement 4 mois d'activités commerciales, Lumitel a atteint plus d'un million de clients pour ces services. Le 29 novembre

2017, Viettel Burundi a créé sa filiale Lumicash S.U, spécialisée dans les services de paiement par monnaie électronique.

Lumitel a donc renforcé et maintenu la première position au Burundi dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information avec ses infrastructures de réseau 2G, 3G et 4G. Il dispose également de la plus grande couverture, de la meilleure qualité de service, du plus grand nombre de clients et occupe la plus grande part de marché.

Actuellement, Lumitel est devenu une marque réputée et fiable pour les Burundais.

Par ailleurs, Lumitel considère sa responsabilité sociale. Ainsi, Lumitel a largement contribué au Burundi à travers ses programmes humanitaires tels que le projet de don d'équipements pour 40 points de vidéoconférence reliant toutes les agences gouvernementales, les ministères et toutes les provinces et villes du pays ce qui facilite leurs réunions, le projet d'installation et fourniture de services internet



Anicet Niyonkuru, Secrétaire Permanent du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias : «Lumitel donne de l'espoir à la population Burundaise, aux jeunes en chômage qui vont avoir de l'emploi»

gratuits à 261 établissements de santé publique et d'enseignement dans tout le pays dont le coût de maintenance annuels s'élève à près de 1 milliard de FBU, le projet de parrainage annuel de 170.000.000 de FBU/ an (depuis 2016) pour la Fédération nationale de football (FFB), le projet de remise des cartes d'assurance maladie pour les familles démunies, le projet de remise du matériel scolaire pour élèves nécessiteux, ...

En plus, Lumitel a créé des dizaines de milliers d'emplois offrant un revenu stable dont 43.000 points de vente, Agents de Lumicash participant à la chaîne de vente et fournir des services à Lumitel.

En effet, les efforts de Lumitel n'ont pas passés inaperçus mais plutôt ont été récompensés par des prix internationaux comme :

- Le Prix dit «Le Meilleur opérateur sur un marché émergent» en 2016 récompensé par les World Communication Awards (Royaume-Uni);

- Le Prix dit «La Meilleure marque» en 2016 récompensée par les World Communication Awards (Royaume-Uni);

- Le Prix d'Argent de Stevie International Business Awards (U.S.A) pour la nouvelle entreprise la plus réussie de l'année 2016;

- Le Prix d'Or de Stevie International

Business Awards (U.S.A) pour l'entreprise avec la croissance la plus rapide de l'année 2019 au Moyen-Orient et en Afrique,

- Le 5e grand contribuable au Burundi en 2020 (Compte tenu de décembre 2020, Lumitel a déposé au total 169 milliards de franc burundais au budget de l'Etat au titre des taxes)

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications a apprécié les réalisations et les contributions de Lumitel au développement socio-économique et au développement des technologies de l'information du pays. Ainsi, le Directeur de la Régulation Economique, des Finances et des Ressources Humaines à l'ARCT, Monsieur Hermalas NAHIMANA a indiqué que l'usage des Technologies de l'information et de la communication « TIC » connaît une croissance exponentielle au cours de ces dernières années. Ces mutations technologiques confèrent désormais à l'information

un rôle central et en font un enjeu majeur. Il a fait savoir que Lumitel a certes généré une contribution significative dans le développement de l'industrie de la télécommunication au Burundi et l'a encouragé d'émerger toujours de l'avant.

Le Secrétaire Permanent du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias, Monsieur Anicet NIYONKURU qui a représenté le Ministre a félicité et apprécié le pas déjà franchi par Lumitel tout en soulignant que la société Lumitel a toujours accompagné le gouvernement du Burundi dans le secteur des télécommunications ainsi que dans plusieurs projets allant dans le sens de promouvoir le bien être de la population burundaise. Selon lui, Lumitel donne de l'espoir à la population Burundaise, aux jeunes en chômage qui vont avoir de l'emploi. Il a également encouragé Lumitel de continuer d'aller de l'avant et de s'investir même dans d'autres secteurs pour participer au développement durable au Burundi.

Dans l'avenir, Lumitel continuera à investir davantage dans les technologies les plus modernes pour améliorer sa qualité de service, mieux servir ses clients et contribuer au développement socio-économique, à la prospérité et au bien-être de la population du Burundi.



Hermalas Nahimana, Directeur de la Régulation Economique, des Finances et des Ressources Humaines à l'ARCT: «Lumitel a généré une contribution significative dans le développement de l'industrie de la télécommunication au Burundi et l'a encouragé d'émerger toujours de l'avant» .